ISSN 0024-7650
L 15290 - 2461 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2461
2 octobre 2015
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

Le journal d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Non à l'intervention en Syrie...

REUTERS

... et aux barbelés pour les réfugiés

Air France

La direction fait du chantage à l'emploi

page 13

Budget 2016

Un déficit creusé par les aides au patronat

page 10

Emploi

Lutte contre le chômage ou contre les chômeurs ?

page 8

Des bombes pour la Syrie et des barbelés pour les réfugiés

Les principaux dirigeants de la planète sont réunis à New York pour l'assemblée générale de l'ONU. La Syrie sera leur sujet principal. Oh, ils ne discuteront pas de l'aide humanitaire urgente à apporter aux millions de réfugiés syriens, ce n'est pas leur problème ! Ils discuteront alliances, y compris avec des dictateurs sanglants, bombardements, guerre.

Que la réunion débouche ou pas sur un accord, il ne fait plus de doute que les grandes puissances vont intensifier la guerre contre Daech en Syrie avec, peut-être dans quelques mois, une nouvelle intervention terrestre. Une fois de plus, on nous explique que la guerre est la seule façon de rétablir la « stabilité » dans la région. Mais quelle stabilité y a-t-il en Afghanistan ou en Irak après des années de guerre et d'occupation américaine ?

Il n'y aura pas de stabilité en Syrie tant que cette région restera un terrain de rivalités et de manigances pour les grandes puissances. Des États-Unis à la Russie en passant par le Qatar, la Turquie ou l'Iran, chacun alimente le chaos en soutenant telle bande armée contre telle autre, en montant les chiites ou les Kurdes contre les sunnites quand les autres font le calcul inverse.

Et parmi toutes ces manœuvres, il y a les minables petits calculs des dirigeants français, comme ces frappes aériennes commandées à point nommé la veille de l'ouverture de la réunion de l'ONU, pour faire en sorte que les intérêts des pétroliers et des marchands de canons français ne soient pas oubliés dans les tractations.

Pour la droite et le FN, Hollande n'est encore pas assez va-t-en-guerre ! Avec un cynisme assumé, Marine Le Pen et nombre de responsables de droite expliquent qu'il faut s'appuyer sur Bachar al-Assad, quand bien même il est responsable d'avoir mis son pays à feu et à sang bien avant que Daech n'existe.

Parmi ceux qui quittent la Syrie, beaucoup fuient les bombes et le régime d'Assad. Et tout ce que les politiciens français trouvent à leur dire, c'est : « Restez dans votre pays, nous allons continuer de bombarder et aider Assad à conforter son régime » !

La politique prônée par ces dirigeants en Syrie est criminelle. Et elle l'est encore quand ils défendent la fermeture des frontières et érigent de nouveaux murs et barbelés contre ceux qui ont pris la route de l'exode, ou lorsqu'ils mégotent sur leur accueil, comme le fait Hollande.

Il faut la liberté de circulation et d'installation pour les migrants. Il faut l'ouverture des frontières. Il y a déjà eu trop de morts, trop de naufrages, trop de personnes électrocutées à Calais ou mortes asphyxiées dans des camions.

Ceux qui, parmi les travailleurs, sont sincèrement inquiets de ce qu'il y a déjà beaucoup de chômeurs doivent avoir en tête que le chômage, la précarité et les bas salaires ne dépendent pas de l'arrivée des migrants. Ils dépendent du rapport de force avec le patronat et des luttes que le monde du travail est capable de mener contre les licencieurs et tous ces groupes capitalistes rapaces.

L'emploi n'est pas un stock limité qu'il faudrait se partager et le chômage n'est pas une loi de la nature. Ils résultent de la politique patronale, qui consiste à exploiter au maximum ceux qui travaillent quand bien même toute une fraction de la jeunesse se morfond au chômage.

Pour faire taire tout sentiment d'humanité vis-à-vis des migrants, les dirigeants répètent qu' « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Comme si les travailleurs n'avaient d'autre choix que de se partager la misère ! Comme s'il fallait se résigner à être en concurrence les uns avec les autres, quand les richesses s'accumulent dans les mains d'une minorité !

La bourgeoisie et ses laquais politiques opposent les intérimaires aux CDI, les salariés du privé aux fonctionnaires, pour masquer leur responsabilité dans le recul des conditions de vie de la classe ouvrière. Cette fois, ce sont les migrants qu'ils présentent comme un danger. Eh bien, les travailleurs ont intérêt à ne pas se tromper de camp et à être solidaires des migrants contre tous ces dirigeants !

Le monde ouvrier a intérêt à soutenir la liberté de circulation et d'installation des migrants. D'abord, parce que tous les travailleurs sont des migrants potentiels et ont à se déplacer au gré des fermetures d'entreprises et des crises.

Ensuite, parce que les migrants sont de futurs frères de classe. Même si certains d'entre eux avaient des vies de médecin, d'avocat ou de commerçant dans leur pays, ils deviendront ici, pour la plupart, des exploités, des camarades de travail. Pour qu'ils deviennent de futurs camarades de lutte contre le chômage et l'exploitation, il faut les accueillir comme des frères.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Hausse du chômage 4
Contrôle à Pôle emploi 4
Offres d'emplois sans preneurs ? 4
8 octobre, le monde du travail doit se faire entendre 5
100 000 morts de l'amiante et toujours pas de responsable 5
Loi Macron (suite) 5
Macron - Aubry, ou comment amuser la galerie 6
Valls en campagne 6
Budget 2016 6
Congrès HLM 7
15 ans de la loi SRU 7
Des familles roms toujours à la rue 7
IVG, le bluff du gouvernement 12
Affaire Tapie - Crédit Lyonnais 12
Île de La Réunion 12
Nathalie Arthaud face aux patrons 16
Fraude chez Volkswagen 16
Pénurie du sérum antivenimeux ? 16

DANS LE MONDE

Déplacements de troupes et d'alliances en Syrie 8
Arabie saoudite : l'impérialisme français se satisfait d'une monarchie barbare 8
L 'Europe et les réfugiés 9
États-Unis : refus de soigner Mumia Abu-Jamal 9
Grande-Bretagne : le « radical » Corbyn 9
Élections en Catalogne 10
France-Égypte : recyclage de Mistral 10
Haïti, défiance et abstention massive 10

IL Y A 80 ANS

3 octobre 1935 : l'Italie fasciste à l'assaut de l'Éthiopie 11

ENTREPRISES

Air France et son chantage 13
Thales TED – Vélizy 13
Musée de Rennes 13
SNCF – Metz 13
EDF et le forfait jour 14
CAF de Nancy 14
Arase Rennes 14
Ligne C du RER 14
Anovo – Tulle 15
Iveco Bus – Annonay 15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

LEUR SOCIÉTÉ

Valls et les migrants : des paroles en l'air et des actes odieux

Invité de rentrée de l'émission Des Paroles et des actes, Valls a rejoué son couplet à l'eau de rose sur la nécessité de *« faire preuve de solidarité, de générosité, d'humanité »* dans l'accueil des migrants. Mais, dès la phrase suivante, il a donné un autre ton, celui d'un gouvernement aussi indifférent au sort des réfugiés qui ont fui les bombes et la misère que lâche devant les cris orduriers des politiciens réactionnaires parlant d'invasion et de menace pour l'Europe « chrétienne » voire « blanche ».

« La France a proposé d'accueillir 30 000 demandeurs d'asile et ce ne sera pas plus », s'est exprimé Valls, plus à l'aise dans la posture de garde-frontière comptant les pauvres autorisés à franchir les barbelés de l'Europe dorée de Schengen.

Alors qu'il s'agit d'une urgence vitale pour des populations qui ont parfois achevé leur périple en traversant l'Europe à pied, alors que dans des pays comme la Turquie ou le Liban des millions de Syriens ont pu trouver refuge, le gouvernement français n'est prêt à accepter sur le territoire que quelques milliers de réfugiés de plus. Et c'est sans même parler des conditions dans lesquelles il le fera, comme le montre la situation de certains réfugiés syriens réduits à camper à Paris sur un trottoir de la porte de Saint-Ouen.

La « générosité » de ce gouvernement est toujours mesurée au strict minimum quand il s'agit des travailleurs, d'où qu'ils viennent. Et, s'agissant des réfugiés du Moyen-Orient, cette mesquinerie exprimée par Valls, bien dans l'esprit des défenseurs des classes privilégiées, est en plus criminelle.

Gilles Boti

Liberté de circulation et d'installation pour tous !

Les guerres et la misère, au Moyen-Orient et en Afrique, forcent au départ des millions de personnes. La responsabilité des grandes puissances dans les situations dramatiques qui les contraignent à l'exode est écrasante. Certains migrants essaient de rejoindre un pays d'Europe, pour y trouver refuge, y vivre et y travailler. La principale réponse des gouvernements européens face à ce drame est le renforcement et la militarisation des frontières, autour de l'Europe comme entre les différents pays européens, pour empêcher les migrants de s'installer là où ils veulent.

En France, les conditions d'accueil réservées aux migrants sont indignes. Ils sont bien souvent obligés de dormir dans la rue, privés de soins. Entassés dans la « jungle » de Calais, ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre en sont empêchés.

Qu'ils soient nommés réfugiés, migrants ou sans-papiers, tous ont droit à la liberté de circulation comme à la liberté d'installation là où ils le souhaitent. Pour proclamer et défendre ce droit le plus élémentaire, un certain nombre d'organisations, dont Lutte Ouvrière, le NPA, la Fédération anarchiste et des associations appellent à une

MANIFESTATION
Dimanche 4 octobre
à Paris à 15 h
Départ place de la Bastille

« Les cons ça ose tout » (M. Audiard)

Disputant au Front national le terrain du racisme à visée électorale, la sarkozyste Nadine Morano a lancé, à la télévision, que la France est *« un pays judéo-chrétien de race blanche »*. Et d'ajouter : *« Je n'ai pas envie que la France devienne musulmane »*.

On voit bien quel est le fond de sa pensée, pour autant que ce terme s'applique aux réflexions de l'ex-ministre : dehors tous ceux qui n'entrent pas dans les catégories énoncées, qu'ils ne se sentent pas judéo-chrétiens, ou bien que leur appartenance à la « race blanche » soit discutable.

Nadine Morano devrait se méfier car, reprenant le qualificatif que lui a réservé l'humoriste Guy Bedos, certains pourraient lui répondre : « Dehors les c… » !

G.R.

Les réfugiés à Paris : des conditions de vie indignes

REUTERS

La police contre des réfugiés, à Paris.

Alors que le gouvernement prétend se préoccuper de l'accueil des migrants, les conditions de vie de centaines d'entre eux demeurent catastrophiques.

Au lycée désaffecté Jean-Quarré, dans le 19e arrondissement de Paris, environ 500 personnes occupent des bâtiments insalubres, avec jusqu'à vingt matelas par pièce, posés à même le sol. Seules trois toilettes sont en état, les autres sont bouchées. Une intoxication alimentaire a récemment touché une centaine de personnes, dont certaines ont dû être hospitalisées.

C'est fin juillet qu'une centaine de migrants s'y étaient d'abord regroupés, après avoir été expulsés par la police du campement sous le métro La Chapelle début juin. Les autorités prétendaient reloger tout le monde, mais beaucoup s'étaient retrouvés à la rue après quelques nuits d'hôtel. Depuis, des centaines d'autres les ont rejoints, les derniers arrivés étant des personnes évacuées de campements sur le quai d'Austerlitz et à la mairie du 18e arrondissement.

Le tribunal administratif vient maintenant de donner un mois aux occupants pour évacuer les lieux, afin de faire des travaux en vue de créer un vrai centre d'hébergement. Cela pourrait ne pas poser de problème, à condition que tous soient réellement relogés, comme la mairie de Paris s'y est engagée.

Or au même moment, à la porte de Saint-Ouen, ce sont environ 200 Syriens qui vivent dans des tentes posées à la sortie du périphérique, sans toit sur la tête. Des dizaines d'enfants courent à côté des voitures. Des vieux, des femmes enceintes, des bébés vivent dans des conditions sanitaires inquiétantes, sans douche ni toilettes.

Ce ne sont pourtant pas les locaux disponibles qui manquent à Paris : des bâtiments inoccupés par l'État, dans le patrimoine de l'Église, dans l'habitat social ou dans le privé pourraient être réquisitionnés et aménagés pour accueillir des migrants dans de bonnes conditions. Mais pour l'hébergement des migrants, comme d'ailleurs pour celui des SDF, le gouvernement se contente de discours qui se veulent vertueux, sans pour autant prendre les mesures nécessaires.

Hélène Comte

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Orléans
Samedi 3 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies – ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Lille
Samedi 3 octobre
à partir de 15 h
Espace Concorde, rue Carpeaux
à Villeneuve-d'Ascq

Rennes
Samedi 3 octobre
à partir de 15 h
Centre social Carrefour 18, 7, rue d'Espagne

Toulouse
Samedi 10 octobre
à partir de 18 h
Dimanche
11 octobre
à partir de 11 h
Hall 8 du Parc des Expositions

Tours
Samedi 10 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

Le Mans
Samedi 17 octobre
à partir de 17 h
Salle Pierre-Guédou, rue du Pont

Cercle Léon Trotsky

Le réchauffement climatique, un révélateur de l'irresponsabilité du capitalisme

Vendredi 9 octobre à 20 h 30
à Aubervilliers
Docks de Paris-Eurosites
Avenue des Magasins-Généraux
Bâtiment 282
Métro Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais : 3 euros

Chômage : une hausse qui convient au patronat

D'après les derniers chiffres du chômage, il y aurait eu 20 000 chômeurs de plus en août. Toutes catégories confondues, ce sont donc plus de 5,7 millions de travailleurs qui sont privés d'emploi.

La nouvelle ministre du Travail, Myriam El Khomri, interrogée sur ces chiffres, a dit pourtant croire à une future baisse, *« parce que nous avons 10 000 jeunes en moins au chômage sur les trois derniers mois »*. À ce rythme, il va falloir un certain temps pour que les plus de 700 000 jeunes sans emploi en France trouvent un travail.

Valls, lui, a vanté les réformes antiouvrières de son gouvernement en expliquant, sans rire, qu'il avait créé 34 000 emplois en un an. Il s'est bien gardé de préciser que 348 400 autres avaient disparu dans le même temps.

Chaque mois, le ministre du Travail en place ose réaffirmer que sa priorité est la lutte contre le chômage, alors que toute la politique du gouvernement ne fait au contraire que l'accroître. Il laisse les patrons licencier à tour de bras, multipliant ainsi le nombre de chômeurs. Loin d'être une calamité pour le patronat, cela représente un moyen de pression supplémentaire sur les salaires et les conditions de travail. Le gouvernement à son service se sert cyniquement de cette catastrophe sociale pour justifier les milliards versés dans les caisses des capitalistes et des riches, milliards qui ne créent aucun emploi. Sans oublier que le même gouvernement supprime des emplois utiles de fonctionnaires pour faire des économies… pour continuer à financer les cadeaux au patronat.

Il faudrait au moins que le gouvernement crée un emploi, celui de chercheur d'un nouveau nom pour le ministre du « travail » !

J.L.G.

Offres d'emploi sans preneurs : mensonge patronal et gouvernemental

Lors de la dernière annonce des chiffres du chômage, la ministre du Travail a ressorti les vieux mensonges de ses prédécesseurs sur les prétendues offres d'emploi qui ne trouveraient pas preneur.

Il y aurait selon la ministre entre 150 000 et 400 000 emplois vacants. Le Medef chante la même chanson, même s'il parle, lui, de 135 000 emplois non pourvus. Mais ces centaines de milliers d'emplois sont un chiffre sans aucun fondement que se repassent tous ceux qui usent de la démagogie contre les chômeurs. Et, à force d'être répétés, ils prennent l'apparence d'un fait établi.

Le seul organisme ayant tenté de comptabiliser sérieusement ces offres d'emploi ne trouvant pas preneur est Pôle emploi. Et le chiffre est bien loin de tous ces fantasmes : il serait de 34 000. Pour plus de 5,4 millions de personnes inscrites à Pôle emploi recherchant un emploi, cela fait moins d'un emploi pour plus de 150 chômeurs.

Et ce chiffre est obtenu en comptant quantité de fausses offres d'emploi. Le site Internet Capital.fr a récemment dénoncé un procédé bien connu des entreprises, notamment de services en informatique, qui proposent *« un voire plusieurs postes tentants liés à de pseudo-projets de développement »*, avec pour seul objectif *« d'entretenir l'illusion, en interne comme en externe, que l'entreprise se porte extrêmement bien au point de devoir recruter en masse »*. Ceux qui postulent à de tels emplois ne reçoivent souvent même pas de réponse de l'entreprise. Il y a aussi tous ces employeurs qui proposent un travail sous-payé de quelques heures à peine et se plaignent ensuite qu'ils ne trouvent pas immédiatement quelqu'un de suffisamment aux abois pour accepter leur arnaque.

Des emplois, il y en aurait pourtant à pourvoir, par centaines de milliers et même par millions pour construire des logements, pour développer les transports, pour soigner, éduquer et pour réaliser bien d'autres choses encore. Mais pour cela il faudrait que l'économie soit organisée avec pour objectif de répondre aux besoins de la population et non à l'impératif du profit capitaliste.

Pierre Royan

Contrôles à Pôle emploi : lutte contre les chômeurs, pas contre le chômage

Pôle emploi va accentuer le contrôle des demandeurs d'emploi. Le gouvernement espère ainsi en radier le plus possible, et par la même occasion accréditer l'idée que les chômeurs ne veulent pas travailler.

200 postes vont pour cela être retirés du conseil aux demandeurs d'emploi et uniquement affectés à examiner les démarches qu'ils ont effectuées en vue de trouver un travail. Une première radiation de 15 jours pour « insuffisance de recherche d'emploi » pourra tomber, éventuellement suivie d'autres pouvant aller jusqu'à six mois.

Un contrôle et des sanctions existaient déjà, mais ils étaient confiés au conseiller qui suivait le demandeur d'emploi pour l'aider. L'instauration d'une brigade spécialisée dans le contrôle a permis davantage de radiations dans les trois régions où le dispositif est testé depuis juin 2013, Poitou-Charentes, Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur. À La Rochelle par exemple, sur 3 907 demandeurs d'emploi contrôlés au 30 septembre, 523 ont été radiés 15 jours, soit 13,4 %. Ce dispositif exerce aussi une pression sur un plus grand nombre de chômeurs, pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi à l'issue d'une radiation de 15 jours ou même d'un simple avertissement avant radiation. Il va être étendu à tout le pays dans les mois qui viennent.

La direction de Pôle emploi et le gouvernement prétendent hypocritement qu'il s'agit de « redynamiser les chômeurs ». Si cela était le cas, ils ne priveraient pas les demandeurs d'emploi de 200 conseillers pour les guider, alors que l'accueil dans une agence de Pôle emploi est un véritable casse-tête par manque de personnel.

Quant à permettre à tous d'avoir un emploi, ce n'est pas les chômeurs qu'il faudrait contrôler pour y arriver mais les patrons, ceux que l'État arrose d'argent public et qui continuent à licencier.

Daniel Mescla

Impôts : évadés et fraudeurs « légaux »

Au cours d'une visite à un centre chargé de régulariser la situation des exilés fiscaux, le ministre des Finances Michel Sapin s'est réjoui de voir que le montant des amendes imposées à ces repentis qui rapatrient leur argent en France se montera cette année à 2,6 milliards d'euros. À l'en croire, cette somme, ajoutée aux 2,4 milliards récoltés l'an passé, couvre tout juste les 5 milliards de réductions d'impôt sur le revenu accordées aux plus modestes. Un vrai justicier, ce Sapin, qui prend aux riches pour donner aux pauvres ! Et seuls 6 500 dossiers, sur les 45 000 contribuables qui se sont déclarés, ont été traités.

Il faut remarquer que les pénalités infligées aux fraudeurs sont bien modestes. Elles se montent à 15 % de la somme imposable s'ils se déclarent de bonne foi. Par exemple, il leur suffit de dire qu'ils ne savaient pas que leur grand-père avait ouvert un compte en Suisse en 1968 pour mettre ses petites économies à l'abri des rouges et des partageux. Ces 15 % sont en outre à comparer avec les 10 % de pénalités appliqués aux petits contribuables ayant quelques jours de retard dans le paiement de leurs impôts.

Mais, surtout, cette rentrée d'argent est dérisoire par rapport aux milliards de subventions et d'exonérations que l'État octroie au patronat. De plus, la loi continue d'autoriser les grands groupes tels que Total, ou de riches particuliers comme Peugeot ou Mulliez, à domicilier fiscalement leur fortune à l'étranger… tout en continuant à bénéficier des aides étatiques.

Marianne Lamiral

8 octobre : le monde du travail doit se faire entendre

Les syndicats CGT, FSU, Solidaires et, dans certains départements ou régions, des syndicats FO, appellent à une journée de mobilisation le jeudi 8 octobre pour *« l'augmentation des salaires, des pensions de retraite »* et *« pour améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage »*.

Les raisons de faire grève et de manifester ne manquent pas. Les attaques contre les travailleurs s'enchaînent semaine après semaine.

Loi Macron, réforme du Code du travail, contrôle plus étroit des chômeurs, chaque réforme annoncée par le gouvernement est un nouveau recul pour les travailleurs. Le patronat, avec l'aide du gouvernement Hollande, exige d'eux toujours plus de sacrifices pour augmenter ses profits.

Au premier semestre de cette année, les entreprises du CAC 40 ont ainsi enregistré 38 milliards de profits et les actionnaires ont reçu 56 milliards d'euros de dividendes en 2014, en hausse de 30 % sur un an.

Le moins qu'on puisse dire est que, face à la violence des attaques patronales, les réactions des directions des confédérations syndicales se font discrètes depuis des mois. Les confédérations laissent les militants et les travailleurs combatifs livrés à eux-mêmes, y compris en ne leur donnant pas les armes pour combattre la propagande patronale.

Pour ne donner qu'un exemple, le tract d'appel datant du 10 septembre et signé par les syndicats CGT, FSU et Solidaires ne désigne pas clairement le gouvernement pour ce qu'il est, l'ennemi des travailleurs, se contentant de regretter qu'il cède *« aux pressions des puissances financières, au Medef »* et… *« aux injonctions de Bruxelles »*.

Pour retrouver confiance dans leur force collective, et ainsi se préparer à rendre les coups, les travailleurs doivent pourtant retrouver une conscience claire de leurs intérêts, savoir distinguer quels sont leurs ennemis et faux amis.

Cette journée de grève et de manifestations ne pourra certes pas renverser la vapeur. Mais elle peut au moins permettre aux travailleurs de se faire entendre. Alors, tous les travailleurs et militants qui voudront se saisir de cet appel à faire grève et à manifester, pour montrer qu'ils ne se résignent pas, auront mille fois raison de le faire.

Aline Retesse

Loi Macron : les grandes manœuvres des patrons du commerce

Le décret d'application de la loi Macron définissant les quartiers de Paris où le travail du dimanche et en soirée jusqu'à minuit sera autorisé dans les commerces a été publié jeudi 24 septembre. Ce décret répond largement aux vœux patronaux. De plus, en prévision des fêtes de fin d'année, les patrons du secteur ont gagné quatre dimanches en plus des trois déjà autorisés et dont ils peuvent disposer dès le 11 octobre.

Les « zones touristiques internationales », prétextes à l'ouverture du dimanche, pourraient être encore élargies puisque Macron envisage d'y ajouter trois quartiers supplémentaires : le quartier de la Mégisserie dans le 1er arrondissement de Paris, intégrant tous les magasins situés entre la rue de Rivoli et la Seine ; le quartier Saint-Michel dans le 6e et celui du Haut-Marais dans le 3e arrondissement, où depuis quelques années les boutiques chics se multiplient.

L'autre partie de la loi Macron concerne le paiement des heures supplémentaires. En décembre 2014, pour tenter d'emporter l'adhésion de certains syndicats, Macron parlait du doublement des salaires le dimanche dans les entreprises de plus de vingt salariés. Un mois plus tard, dans une nouvelle version de la loi alors en discussion au Parlement, plus rien n'indiquait à combien seraient payées les heures supplémentaires. On parle aujourd'hui de 30 % en plus, à l'exception des commerces de moins de onze salariés, ce qui est le cas d'une majorité des enseignes de prêt-à-porter fonctionnant en franchise, les marques sous-traitant la vente à des commerçants indépendants propriétaires de leur fonds de commerce et disposant de leur propre société.

Les patrons du commerce, particulièrement ceux des grands magasins tels que Galeries Lafayette, Printemps, Monoprix… et ceux des grandes enseignes de l'habillement ou de la parfumerie, sont aussi renforcés par la loi Macron, avec les négociations salariales qui vont maintenant s'ouvrir avec les représentants des organisations syndicales de salariés. Car ils ont la main pour choisir leurs interlocuteurs syndicaux au niveau de la branche professionnelle, du groupe, de chaque entreprise du groupe ou de chaque magasin.

Cela a en fait commencé dans certains groupes avant même le vote de la loi. Ainsi chez Séphora, filiale du groupe LVMH du milliardaire Arnault, un accord vient d'être signé avec les syndicats de l'entreprise qui autorise le travail après 21 heures.

Autre exemple de manœuvre patronale : les militants CFDT des Galeries Lafayette, hostiles au travail du dimanche, ont appris qu'une négociation secrète se tenait entre la direction de l'enseigne et la fédération commerce de leur syndicat et qu'un accord était en cours de signature… dans leur dos.

Mais ce n'est pas parce que des syndicalistes carpettes se plient à la volonté patronale, avec la complicité du gouvernement, que les travailleurs et les militants d'entreprise doivent accepter que leur temps libre soit réglementé par ceux qui profitent de leur travail.

Philippe Logier

LO

Amiante : 100 000 morts, zéro responsable !

Cela fera maintenant vingt ans que les victimes de l'amiante attendent le procès pénal des responsables de cette tragédie qui fait en France près de 3 000 morts par an et qui continuera à tuer pendant plusieurs décennies. Le premier procès pénal de l'amiante avait été annoncé pour 2015. Dix-neuf ans après le dépôt de la première plainte, l'année finira sans qu'il ait commencé !

Quand ce procès aura lieu, s'il a lieu, le risque est grand, comme le dit l'Andeva (Association nationale de défense des victimes de l'amiante), *« de ne voir au banc des accusés que des chefs d'établissement et aucun des principaux responsables »*. En effet en avril dernier, la Cour de cassation a validé l'annulation des mises en examen des membres du CPA (le Comité permanent amiante, créé par les industriels de l'amiante) et de la haute administration. L'Andeva ajoute que cet arrêt *« conforte le travail de sape de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris »* et que c'est *« une véritable faillite de l'institution judiciaire, qui refuse de juger les hauts dirigeants, qu'ils soient industriels, administratifs, ou politiques »*. C'est le moins que l'on puisse dire et les promesses de Taubira, ministre de la Justice, à ce sujet n'ont guère été suivies d'effet !

La manifestation nationale annuelle des victimes de l'amiante, organisée conjointement par l'Andeva et la Fnath et à laquelle participera Lutte Ouvrière, aura pour principale exigence ce procès pénal.

Vendredi 9 octobre, à 14 h à Paris, départ devant le siège de l'ancien Comité permanent amiante, avenue de Messine, Paris 8e, métro Miromesnil.

Les Mulliez ont des valeurs morales

« Dans ma famille, on a toujours préconisé que le salaire maximum soit de vingt smic pour un dirigeant, et on se tient à cette règle chez Auchan. Aucun dirigeant ne devrait avoir plus que cela. » C'est ce qu'a déclaré Gérard Mulliez, propriétaire avec sa petite famille d'un groupe qui, outre Auchan, compte une bonne cinquantaine d'enseignes, de Leroy-Merlin à Décathlon, en passant par Flunch ou Norauto.

Cet homme ne trouverait donc pas moral qu'un de ses PDG, qui restent tout de même des employés de la famille, puisse devenir millionnaire. Le salaire de bien des PDG est sans doute choquant, mais que dire des Mulliez qui, eux, ont vu en dix ans leur fortune se gonfler de dix milliards d'euros ? Cela fait, si on compte bien, l'équivalent d'au moins 2 000 smic mensuels, charges comprises, qui sont tombés chaque jour dans leur tirelire, dimanches et jours fériés inclus.

Oui, mais c'est différent : les Mulliez n'ont pas besoin de travailler pour gagner tout cet argent. C'est quand même plus moral, non ?

Serge Fauveau

Macron-Aubry : il faut bien donner le change

***« Macron, ras le bol »* : Martine Aubry, maire socialiste de Lille s'exprimant sur France Inter, a répété ses attaques contre le ministre de l'Économie et des Finances. Elle a même ajouté qu'elle supportait de moins en moins « l'arrogance » et « l'ignorance ». C'était une réponse aux propos du ministre contre le statut des fonctionnaires qui ne serait *« plus justifiable, (…) plus adapté (…) au monde tel qu'il est »*.**

Il s'en est suivi, de la part de la maire de Lille, une défense des fonctionnaires qui l'ont aidée à métamorphoser sa ville, un plaidoyer pour sa loi des 35 heures grâce à laquelle *« on a travaillé deux milliards d'heures en plus en 2000 comparé à 1997, (…) embauché deux millions de personnes supplémentaires »*, tout en permettant *« une amélioration des conditions de vie »*. Maintenant que les entreprises ont retrouvé leurs marges, il est temps, dit-elle, de *« renouer avec la croissance »* et elle *« souhaite »* que le gouvernement *« réussisse »* à le faire.

Au moment où non seulement Macron, mais aussi Hollande et Valls mènent une politique qui attaque de plus en plus durement les travailleurs, leur protection sociale et le droit du travail, au nom de la priorité à l'entreprise et de la croissance des profits, Aubry et un certain nombre de responsables socialistes voudraient apparaître comme différents.

Mais en fait Martine Aubry est guidée par les mêmes priorités. Elle a réaffirmé qu'elle connaît l'entreprise pour y avoir travaillé comme numéro deux de Péchiney, sans préciser qu'à cette époque, la direction ferma une usine de plus d'un millier de travailleurs près de Pau. Elle aussi a mis en place le contrôle des chômeurs, quand elle était ministre du Travail en 1992 ; elle aussi a tenu compte de la souplesse à offrir aux entrepreneurs, comme dans la loi sur les 35 heures avec *« l'annualisation du temps de travail, que les Allemands veulent mettre en place sans y arriver, le travail le week-end »*. Bref, Aubry a servi le patronat, comme Macron, Valls et les autres. Comme lui, elle a laissé les mains libres aux patrons pour imposer aux travailleurs des horaires invraisemblables quand les commandes affluent et du chômage imposé quand les affaires ralentissent.

Au moment où Macron soigne ses petites phrases provocatrices et propatronales à destination de l'électorat de droite, Martine Aubry voudrait s'en démarquer pour cibler l'électorat de gauche. Il n'est pas dit que cela suffise à dédouaner le Parti socialiste et à lui redonner des couleurs, en vue des élections.

Sylvie Maréchal

Valls en campagne : « social-réformiste », ça veut dire quoi ?

Profitant de la fête de la Rose de la fédération du PS de la Drôme, dimanche 27 septembre, pour intervenir dans la campagne électorale, Valls ne s'est pas contenté de dénoncer le « bloc réactionnaire » qui pourrait revenir à la tête des exécutifs régionaux en décembre et retirer aux notables de son parti un certain nombre de sinécures.

Dans la posture du jeune cadre dynamique arrogant qui lui sied à ravir, Valls a dénoncé « l'attentisme », « le conservatisme », visant en particulier ceux qui, dans son propre camp, défendent encore un tout petit quelque chose du programme socialiste. Apparemment tout fier de sa trouvaille, Valls s'est défini lui-même comme « social-réformiste ». Pour lui, se dire « social-démocrate », même si les partis qui se réclament de ce courant sont passés depuis longtemps dans le camp de la bourgeoisie et depuis n'ont jamais cessé de la servir, visiblement c'est encore trop. Du passé faisons table rase, et surtout de la moindre référence au mouvement ouvrier et au courant socialiste.

Pour illustrer ses formules creuses, le chef du gouvernement a tenu à répéter son *« amour pour les entreprises »*, réaffirmant qu'il allait *« tout faire pour la croissance »* et précisant que cela signifie pour lui *« la baisse du coût du travail »* et le *« soutien à la compétitivité de nos entreprises »*.

Faciliter les baisses de salaire et les licenciements, casser les retraites et les services utiles à la population, c'est le fond du « réformisme social » de Valls. Uniquement au service des parasites du patronat, c'est tout simplement le progrès à l'envers.

Gilles Boti

Budget 2016 : les patrons creusent le déficit

Le projet de loi de finances pour 2016, présenté mercredi 29 septembre au Conseil des ministres, a prévu un déficit du budget de l'État – excès des dépenses par rapport aux recettes – de 72 milliards d'euros contre environ 74 milliards en 2015.

Une réduction du déficit qualifiée très prudemment par la presse de *« très modeste amélioration des comptes de l'État »*. Cela n'a pas empêché Manuel Valls, le Premier ministre, de se vanter d'avoir *« pris le problème des déficits et de la dette à bras-le-corps »*. Il faut croire, comme dit le proverbe, que « qui trop embrasse mal étreint ».

Pour justifier ce « timide recul » du déficit du budget de l'État, le gouvernement renvoie selon la presse *« aux baisses d'impôt et de charges promises aux ménages et aux entreprises »*. Comme si les unes valaient les autres. Sauf qu'en 2016 les baisses d'impôt sur le revenu, qui concerneront les premiers, coûteront deux milliards d'euros alors que le montant total des *« mesures de soutien aux entreprises »*, comme dit le gouvernement, creuseront dans le budget de l'État un trou de 33 milliards d'euros (soit 10 milliards d'euros de plus qu'en 2015) et, c'est une prévision, de 41 milliards d'euros en 2017.

Pour réduire le montant du déficit, Valls a annoncé un nouveau plan d'économies sur les dépenses de l'État de l'ordre de 19 milliards d'euros. Quels seront les postes – et donc les classes de la population – touchés ? Parmi les cibles évoquées, il serait question par exemple de revoir le calendrier des revalorisations de certaines prestations sociales : en reculant au 1er avril, c'est-à-dire de trois mois, la revalorisation du Revenu de solidarité active (RSA) et des Aides personnalisées au logement (APL), le gouvernement pourrait réaliser en 2016 une économie de 500 millions d'euros…

C'est ce qui s'appelle faire payer les pauvres pour donner aux riches.

J-J.L.

Sécurité sociale : caisse de retraite excédentaire… et retraités plus pauvres !

D'après un rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS) remis au gouvernement jeudi 24 septembre, la branche retraite de la Sécurité sociale serait en excédent à compter de 2016, pour la première fois depuis une décennie.

« Des efforts sont demandés, ils portent des résultats », a commenté la ministre de la Santé, Marisol Touraine. Mais y a-t-il matière à se réjouir de ce « résultat » ? Il a été obtenu en repoussant l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, obligeant beaucoup de travailleurs à prolonger leur activité ou les condamnant, pour nombre d'entre eux, à rester plus longtemps au chômage.

Une autre source importante d'économies relevée par le rapport a été le quasi-gel des montants des pensions, qui n'ont pas connu de revalorisation depuis plusieurs années. Pour se justifier, les gouvernements successifs, celui de droite sous Sarkozy et celui de gauche depuis l'élection de Hollande, ont utilisé le même argument : l'inflation officielle serait d'un « très faible niveau ». Mais dans le même temps, bien des dépenses auxquelles il est impossible d'échapper n'ont cessé d'augmenter : électricité, gaz, loyers, etc.

Appauvrir les retraités les plus modestes, une recette simple pour un gouvernement qui se refuse à prendre sur les profits patronaux et les fortunes des plus riches.

Marc Rémy

Manifestation à l'appel des syndicats en septembre 2013.

Congrès HLM : la construction sociale livrée aux banques

Lors du récent congrès des HLM à Montpellier, Hollande a confirmé une baisse du financement, déjà dérisoire, des logements sociaux par l'État.

Cela n'a pas gâché la fête pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat (USH) qui fédère les organismes HLM. Ce député PS, successeur en 2012 d'un sénateur PS devenu ministre, a reçu la ministre du Logement Sylvia Pinel « en amie » et a fait applaudir Hollande par un parterre composé en partie de promoteurs qui font leurs affaires avec le logement social.

Quant à la vice-présidente de l'USH, Marie-Noëlle Lienemann, aujourd'hui critique de Hollande, elle a été deux fois ministre PS du Logement dans des gouvernements qui n'ont pas résorbé la file d'attente, forte aujourd'hui de 1,7 million de demandes de logement. En 2012, Hollande avait promis la construction chaque année de 150 000 logements sociaux seulement, mais même cela n'a pas été tenu. Il n'y en a eu que 113 000 l'année dernière et, une fois déduites les démolitions et les ventes de logements anciens, le bilan dépasse à peine 60 000, majoritairement dans la fourchette haute des loyers, et donc inaccessibles au plus grand nombre.

La situation ne risque pas de s'arranger avec l'annonce, faite par Hollande, qu'à partir de 2016 l'État versera 250 millions d'euros d'aides à la construction de logements sociaux, soit moins que les 400 millions inscrits dans le budget pour 2015. En réalité, les prévisions de versements pour 2015 ont été ramenées à moins de 200 millions et les organismes HLM craignent de nouveaux gels ainsi qu'une ponction de l'État dans le fonds où ils placent une partie de leur argent.

Ces restrictions sont autant de signaux donnés aux banques : le financement de la construction et de la rénovation de logements sociaux, 16 à 20 milliards d'euros par an, leur appartient sans échappatoire possible pour les organismes HLM. Selon le directeur du groupe 3F, l'aide de l'État est de 6 500 euros pour un logement qui en coûte 18 000, ce qui oblige à puiser dans les fonds propres, autrement dit l'argent des loyers, et à recourir à des emprunts. Les organismes HLM les remboursent ensuite d'année en année, avec les intérêts, en surchargeant encore davantage les loyers.

Les taux d'intérêt, il est vrai, sont actuellement à la baisse mais, dans le cas d'un financement par le livret A qui ne rapporte plus que 0,75 % depuis juillet dernier, c'est au détriment de ceux qui, dans les milieux populaires, ont encore un peu d'argent à épargner. Les banquiers n'ont évidemment pas le même souci, d'autant que, depuis qu'ils se partagent avec les caisses d'épargne la collecte de l'argent du livret A, ils prélèvent une forte commission sous prétexte de frais de gestion.

Cependant, sous les applaudissements de la salle, Hollande a annoncé une diminution des prélèvements des banques. Mais, même si cette promesse est tenue, elles ponctionneront encore 750 millions d'euros, soit trois fois le montant des subventions pour le logement social promises par Hollande l'année prochaine.

Jean Sanday

Loi SRU : toujours pas appliquée

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) votée en décembre 2000 par le gouvernement Jospin donnait comme objectif aux communes de construire des logements sociaux.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants en Ile-de-France), 20 % des logements devaient être des logements sociaux d'ici 2020, un objectif porté à 25 % par Cécile Duflot en janvier 2013, qui repoussait en même temps l'échéance à 2025. Faute d'atteindre ces objectifs, des pénalités étaient prévues. Dans les faits, le ministère du Logement reconnaît qu'en 2015 la loi SRU n'est pas appliquée dans 1 022 villes, le plus souvent des communes riches qui préfèrent payer des pénalités plutôt que de construire ce type de logements « pour les pauvres ».

Le gouvernement avait donc défini des objectifs triennaux et les communes ne les ayant pas atteints se voyaient dresser un « constat de carence ». Pour la période 2011-2013, le ministère a dressé en avril 2015 la liste de 218 communes « hors la loi », dont 86 se trouvent dans deux régions, l'Île-de-France et PACA (Provence-Alpes-Côte-d'Azur). Parallèlement, la ministre du Logement Sylvia Pinel a demandé aux préfets de signer avec ces communes avant la fin 2015 un « contrat de mixité sociale » qui établira précisément les moyens qu'elles se donnent pour rattraper leur retard. De plus, les préfets disposeront de moyens de sanction accrus, comme un droit de préemption sur les terrains à construire, la possibilité de signer des permis de construire à la place du maire ou encore de majorer les pénalités jusqu'à cinq fois la somme prévue, dans la limite toutefois de 7,5 % du budget municipal.

On ne sait pas ce qui sortira de ces dernières mesures gouvernementales mais depuis le vote de la loi SRU en 2000, aucun gouvernement n'est parvenu à obliger des maires à construire des logements sociaux quand ils ne le voulaient pas. Si le gouvernement voulait vraiment s'attaquer au problème, il ferait mieux de prendre en charge lui-même la construction de ces logements sociaux, en mettant les moyens qu'il faut pour payer, des architectes aux maçons, tous ceux qui pourraient l'accomplir vite et bien.

Construire des logements est une urgence. Mais la énième menace de sanction brandie, depuis près de quinze ans que la loi SRU est votée et pas appliquée, comme les autres, ne servira à rien.

Cédric Duval

La Courneuve : des familles roms encore à la rue

Trente-cinq familles roms campent dans le parc de la mairie de La Courneuve en Seine-Saint-Denis, depuis leur expulsion du bidonville du Samaritain le jeudi 27 août dernier.

Elles ont pu compter sur la solidarité d'associations et de riverains. Une pétition de soutien sur Internet a recueilli plus de 40 000 signatures.

300 personnes vivaient au Samaritain, pour certaines depuis huit ans, entre l'autoroute et le RER, dans la zone industrielle de La Courneuve. Certes, leurs conditions de vie étaient indignes, mais que dire du dénuement total dans lequel elles se retrouvent depuis l'expulsion ? Avec la pluie et le froid, la situation devient de plus en plus dure et elles restent toujours sans relogement.

Il y a au sein de ces familles une vingtaine d'enfants. Ceux qui avaient réussi à s'inscrire à l'école, au collège ou au lycée doivent réussir à se concentrer tous les jours, malgré les conditions précaires pour dormir, se laver et faire ses devoirs ; sans compter la crainte toujours présente de l'expulsion. Les autres enfants n'ont que le camion-école d'une association d'enseignants qui passe chaque jour, comme auparavant.

Ces familles aspirent à s'installer définitivement mais sont en butte aux discriminations et aux obstacles administratifs. Ainsi, le 4 septembre, la police leur a de nouveau rendu visite, cette fois pour distribuer des Obligations de quitter le territoire français (OQTF) y compris à ceux qui ont un travail. Heureusement, toutes les OQTF ont pu être annulées, après un recours de leur avocat.

Le même jour, des familles ivoiriennes expulsées d'un squat voisin sont venues s'installer dans le même parc, dans les mêmes conditions, victimes elles aussi de l'acharnement de diverses autorités à expulser et se rejeter les unes aux autres les sans-logis.

Correspondant LO

Syrie : Hollande tente de placer ses pions

Depuis deux mois, Vladimir Poutine ne cesse d'envoyer des soldats en Syrie, d'abord discrètement, désormais au grand jour. D'une situation où la base navale russe de Tartous à l'ouest de la Syrie semblait menacée par les succès de Daech, la Russie est passée à une position de force pour défendre militairement cette base et même tenter de jouer un rôle de premier plan dans la coalition des grandes puissances contre Daech.

Depuis début août, des navires de guerre russes venant de la mer Noire ont franchi le Bosphore pour rejoindre Tartous. C'est là que, en accord avec le régime syrien, des navires de guerre russes, et avant eux ceux de l'Union soviétique, stationnent depuis des dizaines d'années. Un peu plus au nord, en utilisant l'aéroport régional de Lattaquié, Poutine a également déployé des moyens aériens non négligeables, dont plusieurs dizaines d'avions de chasse. En tout, au moins 2000 militaires russes auraient déjà été envoyés en Syrie.

La crainte de perdre la seule base navale russe en Méditerranée a évidemment incité Poutine à l'action, en venant par la même occasion à la rescousse de son allié, le régime de Bachar al-Assad menacé par l'avancée de Daech. Mais en déployant une telle force militaire, Poutine vient aussi à la rescousse des Occidentaux, même si ceux-ci protestent pour la forme.

Pour les États-Unis, toujours à la recherche d'une solution militaire contre les djihadistes et n'imaginant pas intervenir eux-mêmes directement en Syrie, l'initiative de Poutine est une opportunité de circonscrire l'avancée de Daech. D'autant plus que la Russie pourrait également appuyer et coordonner le soutien de puissances de la région comme l'Iran et l'Irak.

Cela implique évidemment que les États-Unis acceptent de composer à nouveau avec le pouvoir syrien de Bachar al-Assad. Pour l'instant, Obama y met les formes, déclarant qu'après *« tant de sang versé et de carnages, il ne peut y avoir un retour au statu quo d'avant la guerre »*. Mais le revirement du pouvoir américain n'est peut-être qu'une question de temps, avant que le dictateur syrien ne redevienne un interlocuteur acceptable, ou au moins un moindre mal

Les revirements diplomatiques des grandes puissances vis-à-vis des dictateurs sont courants.Derrière les postures de façade, ce qui se trame entre dirigeants russes et américains est la recherche d'une « solution politique » en Syrie, autrement dit de la forme à donner au pouvoir politique s'ils réussissaient à éliminer Daech.

Ce sont bien ces tractations en cours qui expliquent la décision de Hollande de déclencher les bombardements français sur la Syrie. Un général français l'a dit juste après les premiers bombardements aériens sur un camp d'entraînement de Daech : *« Ces frappes sont beaucoup plus importantes sur un plan diplomatique et politique que militaire »* car elles visent *« à replacer la France dans le jeu diplomatique. »*

L'impérialisme français joue des coudes comme il peut, de façon à montrer que lui aussi est présent militairement en Syrie et doit donc être partie prenante des tractations. Il se rappelle aux bons souvenirs des premiers protagonistes en bombardant, en tentant aussi d'apparaître comme la puissance occidentale de la coalition contre Daech qui serait la plus hostile à Bachar al-Assad. Il se fait ainsi l'allié de l'Arabie saoudite, du Qatar et des Émirats face à leur ennemi régional, non seulement syrien mais iranien.

Toutes ces manœuvres n'ont évidemment rien à voir avec les intérêts des populations locales, qui continuent de subir les bombardements, ou des réfugiés qui les fuient. C'est le jeu cynique de la diplomatie des grandes puissances qui, après avoir contribué à semer le chaos dans toute la région, tentent péniblement d'y restaurer un semblant de stabilité.

Recevant Poutine, le 28 septembre, Obama a proposé un toast *« à toutes les nations, aux Nations unies et à la quête de la paix »*. Voilà ce qu'on appelle du langage diplomatique.

Pierre Royan

Arabie saoudite : une monarchie barbare et un allié de l'impérialisme français

Un jeune homme de 21 ans a été condamné à être décapité en public et crucifié « jusqu'à pourrissement des chairs » pour sa participation à une manifestation en 2012, lors du « printemps saoudien ». Malgré quelques protestations de Hollande et Valls, la France n'en demeure pas moins l'allié indéfectible de cette dictature féroce et moyenâgeuse qui joue le rôle de gendarme dans la région. Elle la soutient d'autant plus que c'est aussi l'un des principaux clients des marchands d'armes français.

Le jeune condamné à mort, Ali Mohammed al-Nimr, a été torturé en prison et jugé sans avocat, comme des dizaines d'autres condamnés qui attendent leur exécution. Depuis le début de l'année, plus de 130 personnes ont déjà été décapitées au sabre, une barbarie n'ayant rien à envier à celle du groupe État islamique que l'Arabie saoudite dit combattre aux côtés de la coalition impérialiste en Syrie et en Irak, bien sûr au nom de la liberté et de la démocratie.

En Arabie saoudite, la charia est imposée à toute la société. Le blasphème et la diffamation sont sévèrement punis. Ainsi, pour avoir osé réclamer sur son blog que la religion prenne moins de place dans la société, Raef Badaoui a été condamné à dix ans de prison, dix ans d'interdiction de voyager, mille coups de fouet et une amende d'un million de riyals (238 000 euros).

Les femmes saoudiennes sont toujours traitées comme des mineures, qui n'ont pas le droit de conduire ni d'ouvrir un compte bancaire ou de voyager sans l'autorisation de leur tuteur masculin : père, frère, mari, fils. En 2013, une loi a été promulguée contre les maltraitances envers les femmes, mais les dénonciations doivent être faites en présence du tuteur… même s'il est le responsable des coups.

Quant à la richesse des émirs saoudiens, elle repose sur le travail des immigrés pakistanais, bengalais, philippins et autres, qui subissent l'exploitation et la répression.

Mais tout cela n'empêche pas la France de s'afficher comme un grand ami du royaume saoudien. Hollande était présent lors de l'intronisation du roi Salmane en janvier, le même qui a eu le droit de privatiser une plage au pied de sa villa dans le sud de la France, l'été dernier.

Fabius s'est senti obligé d'apporter le soutien français à la guerre engagée par l'Arabie saoudite contre les opposants chiites du Yémen, à la tête d'une coalition régionale dont les bombardements ont déjà fait des milliers de victimes.

L'Arabie saoudite est depuis longtemps un allié précieux des puissances impérialistes, qui les aide à contrôler la région. Mais suite au rapprochement engagé par les États-Unis avec l'Iran chiite, grand ennemi

du royaume wahhabite saoudien, l'impérialisme français a renforcé ses positions. Cette année, Hollande a ainsi été le premier chef d'État occidental convié à assister à un sommet du Conseil de coopération du Golfe.

Et puis l'Arabie saoudite est aussi devenue le premier importateur d'armes au monde, et cela fait les affaires des marchands de canons. Alors, que pèsent dans la balance les condamnés à mort et les coutumes barbares de l'allié saoudien ?

Pierre Merlet

Mascarade des droits de l'Homme

Coïncidence malencontreuse, alors même que la condamnation à mort d'Ali Mohammed al-Nimr suscitait l'indignation, on apprenait que l'Arabie saoudite prenait la tête d'un comité consultatif… chargé de *« renforcer et de promouvoir les droits de l'Homme »*.

D'après l'ONG UN Watch, l'ambassadeur saoudien à l'ONU avait même été élu dès le mois de juin, mais cette décision avait été passée sous silence, sans doute de peur qu'elle fasse mauvais effet. En plaçant cette dictature atroce à la tête de ce comité, l'ONU a bien l'air de ce qu'elle est : une simple « caverne de brigands » vouée à couvrir la défense de l'ordre établi.

P.M.

Réfugiés : l'Europe offre… des camps !

Lors de leur dernier sommet, le 23 septembre, les dirigeants européens ont annoncé qu'ils allaient débloquer plus d'un milliard d'euros pour aider les réfugiés dans les pays voisins de la Syrie. En fait, il s'agit surtout d'aider les agences de l'ONU – notamment le haut-commissariat aux Réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) – gérant les camps de réfugiés à éviter que les hommes, les femmes et les enfants qui s'y entassent ne fuient vers l'Europe.

ZETE.COM

Des réfugiés syriens en Turquie.

Or ces dernières années les dirigeants des grandes puissances, principaux bailleurs de ces agences, n'ont cessé de diminuer leur budget, tandis que le nombre de réfugiés, lui, explosait.

Le PAM vient ainsi de cesser de distribuer des rations alimentaires à 230 000 personnes en Jordanie. Au Liban, où un habitant sur quatre est un réfugié, les coupons d'aide alimentaire sont passés de 25 euros par mois à 12 euros, soit 40 centimes par jour. Après avoir contribué à détruire leurs pays, les puissances impérialistes n'ont à offrir à ceux qui fuient une guerre atroce que des camps de fortune, sous des tentes, où même les besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, au point que la faim est devenue un des principaux problèmes.

Évidemment, quand ils le peuvent, les réfugiés syriens, irakiens ou autres quittent ces camps pour tenter de rejoindre l'Europe par tous les moyens. La prétendue aide de l'Union européenne n'est qu'un moyen d'éviter qu'ils le fassent. Hollande l'expliquait d'ailleurs crûment à la sortie du sommet : *« C'est aussi un argent qu'il n'y aura pas à dépenser autrement, parce que si ces réfugiés viennent dans notre pays (…) nous savons que cela aurait des conséquences également financières. »*

D'ailleurs, le deuxième volet des décisions prises à ce sommet consiste à renforcer le contrôle et le tri des migrants aux frontières de l'Union européenne. Il est prévu d'augmenter les moyens des agences européennes chargées du contrôle et surtout de créer, d'ici fin novembre, de nouveaux camps, baptisés « hotspots », chargés de trier les migrants pour décider qui pourra rester et qui sera renvoyé.

Après avoir fui un pays en guerre, risqué leur vie en traversant plusieurs pays dans des conditions épouvantables, les réfugiés devront prouver qu'ils ont de bonnes raisons d'être là et qu'ils ne sont pas des « migrants économiques ». Comme si ceux qui fuient la misère dans un pays qui n'est pas en guerre n'avaient pas le droit d'aspirer eux aussi à une autre vie. Voilà l'aide à laquelle voudraient pouvoir se limiter les dirigeants européens : des camps, et si possible loin de l'Europe.

Jacques Le Gall

États-Unis : la justice refuse les soins à Mumia Abu-Jamal

Mumia Abu-Jamal, ancien journaliste et militant des Panthères noires, est emprisonné depuis 1981 pour un crime dont il est de notoriété qu'il ne l'a pas commis. En 2011, la justice a reconnu que son procès n'avait pas été équitable : beaucoup de jurés noirs avaient été récusés et le juge Sabo avait déclaré qu'il allait aider la police *« à griller ce nègre »*. Mais Mumia n'a pas été rejugé. Et, si sa peine de mort a été commuée en prison à vie, la justice américaine semble maintenant chercher à l'appliquer d'une autre façon.

En effet, il y a peu, Mumia a été sorti de sa cellule d'une prison de Pennsylvanie qui était depuis des années son lieu de vie, où il continuait d'écrire articles ou livres pour se défendre. Il est désormais installé à l'infirmerie de la prison.

Sa santé s'est dégradée. Déjà marqué par un eczéma et un diabète, il est maintenant atteint par une hépatite C. Il existe un traitement contre cette hépatite. Le laboratoire Gilead dispose de pilules qui coûtent 3 euros à fabriquer mais qui sont facturées 700 euros pièce. Le traitement durant trois mois, il faudrait 70 000 euros pour le soigner. Mais l'État de Pennsylvanie refuse de payer cette somme. D'autres États américains acceptent pourtant de le faire, y compris le très réactionnaire État du Texas, champion de la peine de mort, qui fournit ce traitement à ses condamnés, dont certains ont pu ainsi guérir. Mais pas en Pennsylvanie. Une juge de cet État a rejeté la plainte contre ce refus de traitement en minimisant les effets de l'hépatite C.

Mumia Abu-Jamal, qui a perdu 40 kilos, n'en continue pas moins de résister aux pressions. Au début de l'année, une loi avait été prise pour le priver de parole mais, devant les protestations, elle a été abandonnée. Son comité de soutien se mobilise maintenant pour réunir la somme nécessaire à son traitement. En France, cette campagne est relayée par le MRAP.

Mumia Abu-Jamal doit être libéré et correctement soigné !

Jacques Fontenoy

Pour contacter le MRAP, 43, boulevard Magenta 75010 Paris, ou par Internet : http ://secure.mrap.fr/Soutien-a-Mumia-Abu-Jamal.html

Grande-Bretagne : le « radical » Corbyn et les réalités de la démocratie bourgeoise

Le congrès annuel du Parti travailliste britannique, qui s'est ouvert le 27 septembre, est venu souligner tant les contradictions de la rhétorique apparemment radicale de son nouveau leader, Jeremy Corbyn, que la faible marge de manœuvre dont il dispose dans les faits.

Après l'avalanche d'insultes dont la grande presse avait salué la victoire de Corbyn, on avait vu les ténors travaillistes se bousculer pour prendre leurs distances, en refusant par avance de participer à son « cabinet fantôme » – le gouvernement de rechange constitué par l'opposition.

Puis, au cours des deux semaines suivantes, on avait assisté à une série de reculades. Tout pacifiste et antimonarchiste qu'il se dise, Corbyn avait participé aux côtés de la reine à une cérémonie commémorative. Il est vrai qu'il avait omis d'entonner l'hymne national. Mais il s'en était aussitôt excusé par la voix de son porte-parole, en prétextant un moment d'inattention ! Puis il avait accepté de plier le genou devant la reine pour assister à son « cabinet privé », mascarade d'un autre temps qui aurait depuis longtemps disparu si la classe politique britannique ne s'y prêtait pas avec une complaisance pitoyable. Et tout cela, comme l'expliqua son bras droit, le député John McDonnell, lors d'un débat télévisé, pour ne pas donner du grain à moudre à tous ceux qui, à droite comme dans son propre parti, affirment que ses positions politiques sont inacceptables.

Mais les reculades de Corbyn ne se sont pas limitées à ces gestes symboliques. Le passage de 40 à 60 % du taux d'imposition de la tranche supérieure des revenus les plus élevés, qu'avait promis Corbyn, n'était pas bien radical puisque ce taux resta en vigueur pendant les huit premières années du règne de Thatcher. Mais ce taux fut soudain réduit à 50 %. Puis il apparut que la renationalisation des chemins de fer, dont Corbyn avait fait l'un de ses chevaux de bataille, consisterait en fait à attendre la fin des contrats des compagnies privées qui exploitent les lignes pour les reprendre dans le domaine public. De la sorte, ladite renationalisation ne pourrait être accomplie qu'en 2030 au plus tôt.

Il fallait donc s'attendre à d'autres reculades du même type au congrès du parti. Et il y en a eu une au moins de taille : Corbyn, qui pendant treize ans s'opposa à la politique antiouvrière du Parti travailliste lorsqu'il était au pouvoir, n'a pas cru bon d'en dire un mot dans son discours devant des délégués dont beaucoup avaient sans doute voté pour lui justement pour cette raison.

De même, d'ailleurs, Corbyn n'a pas émis la moindre protestation lorsque, par un tour de passe-passe bureaucratique orchestré par les appareils syndicaux, a été escamoté le débat prévu sur Trident, la force de frappe nucléaire sous-marine. Souvent dénoncée par Corbyn, tant pour son caractère impérialiste que pour son coût, il en avait pourtant promis l'abolition au cours de sa campagne. En fait, on était loin dans le discours de Corbyn du ton radical qui avait été le sien précédemment. À la place, l'accent était mis sur sa détermination d'être le Monsieur Propre de la classe politique, de promouvoir une société *« bienveillante et charitable »*, de lutter contre les inégalités et, surtout, de faire l'unité du Parti travailliste.

Pour Corbyn, il ne s'agit évidemment pas de sortir du cadre des institutions politiques de la bourgeoisie. Il lui faut démontrer qu'il est pour celle-ci un leader « éligible », et il s'y emploie. Son langage vise, dans l'électorat populaire, à redorer le blason d'un Parti travailliste discrédité par sa servilité à l'égard du grand capital.

Y parviendra-t-il ? L'avenir le dira. Mais ce qu'on peut souhaiter, c'est que les travailleurs britanniques ne se laissent pas prendre à ce piège et que ceux qui ont cru voir dans Corbyn l'écho de leur mécontentement préfèrent prendre leur avenir dans leurs propres mains, en ne comptant que sur leurs forces.

François Rouleau

Espagne : élections catalanes, où sont les intérêts des classes populaires ?

Le 27 septembre, les élections au Parlement de la Généralité de Catalogne, une des plus importantes et des plus riches régions d'Espagne, ont été marquées par une forte participation, dépassant les 77 %.

Au-delà du renouvellement des élus était posée la question du statut de cette région, dont une partie de la population réclame une plus grande autonomie, voire l'indépendance vis-à-vis de l'État espagnol.

Le président sortant du gouvernement de la Généralité, Artur Mas, menait campagne en faveur de l'indépendance, faisant le calcul qu'en s'appuyant sur la coalition de la droite indépendantiste et en misant sur un mécontentement populaire indéniable, il pourrait remporter la majorité des voix et la majorité des sièges, et ainsi rester le président de la région en se prévalant d'un large consensus.

Les grandes manifestations annuelles lors des Diadas, la traditionnelle fête nationale de la Catalogne, tout comme la participation massive de la population, il y a un an, à un référendum – interdit par Madrid – sur le droit de décider de l'avenir de la région étaient autant de raisons pour la droite indépendantiste d'espérer franchir de nouveaux pas vers l'indépendance. Mas tablait, pour ces élections de septembre 2015, sur une majorité absolue des sièges au Parlement catalan et sur la majorité absolue des votes exprimés, mais il a perdu son pari.

Si les votes en faveur de l'indépendance (48 %) ont été importants, la majorité absolue n'a pas été atteinte. La coalition « Ensemble pour le oui » (à l'indépendance) des partis de Mas et Junqueras n'a obtenu que 62 sièges, 12 de moins que précédemment. Cela ne permet pas à Artur Mas d'être réélu à la tête de la Généralité. Bien sûr des voix se sont portées aussi sur un autre parti indépendantiste, les Comités d'union populaire (CUP) qui se situent à gauche et se déclarent anticapitalistes, qui ont obtenu dix sièges, soit sept de plus qu'auparavant. Mais les CUP ont tenu à dire qu'ils ne soutiendront pas Mas pour sa candidature au poste de président de la région.

Hors du camp des partisans de l'indépendance, le Parti populaire du Premier ministre Mariano Rajoy recule fortement, en perdant 12 sièges. Mais divers autres partis non partisans d'une rupture avec Madrid tirent leur épingle du jeu. C'est en particulier le cas de Ciudadanos, situé à droite, qui obtient 25 sièges. La formation de gauche PSC, version catalane du Parti socialiste, se maintient. Quant à la coalition de Podemos et Izquierda Unida, elle n'obtient qu'un score décevant et 11 députés.

Cette élection régionale est la dernière avant les élections générales qui auront lieu en décembre et constitueront un enjeu pour l'ensemble de l'État espagnol, puisqu'elles aboutiront à la désignation du prochain gouvernement. Force est de constater qu'en Catalogne, tout comme au niveau de l'ensemble du pays, les intérêts des classes populaires ne sont défendus par aucun des partis en compétition et ils ne sont pas même au cœur des débats.

Henriette Mauthey

France-Égypte : *Mistral* gagnants

Prévus pour être livrés à la Russie en 2015, les deux porte-hélicoptères *Mistral*, le *Vladivostok* et le *Sébastopol*, en attente dans le port de Saint-Nazaire, ont finalement été vendus au gouvernement égyptien du maréchal Sissi.

L'affaire devait rapporter gros aux industriels de l'armement, la commande se montant à un milliard d'euros, sans compter le prix de la formation de 400 marins russes. Las, la diplomatie française a bloqué la transaction avec le gouvernement de Poutine, client devenu infréquentable en raison de son rôle dans le conflit ukrainien.

En bon commerçant, le gouvernement français devait indemniser le client russe non seulement pour la commande non honorée mais aussi pour les frais d'adaptation des équipements portuaires en Russie. Autre problème, le coût de stationnement des deux bâtiments dans le port de Saint-Nazaire revenait à plus d'un million d'euros par mois. Enfin – c'est le problème du sur-mesure – les deux Mistral avaient été construits en fonction des besoins spécifiques de la marine de guerre russe, les ponts adaptés à la taille de leurs hélicoptères, les systèmes de dégivrage en cas de grands froids installés, sans parler des normes électriques.

La solution à ces délicats problèmes commerciaux a été l'intérêt subit du haut commandement militaire égyptien pour les deux Mistral restés en rade. Bon client, le gouvernement d'al-Sissi dispose déjà d'un compte auprès des marchands d'armes français, DCNS, Dassault, Thales et autres STX : il a acquis pour un milliard d'euros quatre corvettes Gowind, pour 900 millions une frégate Fremm, pour trois milliards, vingt-quatre Rafale, et quelques autres avions de combat. Il suffit d'affirmer que le régime dirigé par l'état-major égyptien est nettement plus « démocratique » que celui de Poutine, et le tour est joué. Al-Sissi n'a en effet à son actif que la mort de centaines d'opposants et l'emprisonnement de milliers d'autres à la suite de la répression, et sa participation aux côtés de l'Arabie saoudite à la sanglante guerre du Yémen !

STX, Thales et DCNS, de leur côté, ne perdront pas un centime dans l'affaire : ils seront indemnisés à 100 %, y compris, pour les deux premiers, pour leur marge bénéficiaire.

Viviane Lafont

Haïti : défiance et abstention massive

Cet article est extrait du journal *Le Pouvoir aux Travailleurs* de nos camarades de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (OTR) d'Haïti n°219 du 12 septembre 2015.

Le faible taux de participation de la population, de 18 % sur l'ensemble du pays et seulement de 6 % dans le département de l'Ouest, qui représente à lui seul 40 % de l'électorat, traduit la grande défiance des masses pauvres à l'endroit de ces politiciens corrompus qui se livrent un duel à mort pour le pouvoir.

En effet, ce 9 août 2015, les rues de la capitale, Port-au-Prince, étaient clairsemées, elles rappelaient plus une journée de grève générale réussie qu'une journée électorale. La foule de partis politiques engagés dans la course électorale et leurs ribambelles de candidats à la députation et au Sénat n'ont pas draîné grand monde dans les urnes. Même les candidats de Fanmi Lavalas, dont les portraits sur les affiches électorales étaient flanqués de celui de Jean-Bertrand Aristide, même la présence d'un populiste comme Steeven Benoit, et les coups de millions joints aux promesses fallacieuses du parti de Martelly n'ont pas rameuté de foule ce jour-là dans les rues.

Faisant face à leurs problèmes quotidiens : bas salaires, hausse vertigineuse du coût de la vie, insécurité, rentrée des classes, les masses pauvres ne se sont pas laissé berner par les discours démagogiques des politiciens qui, le temps d'une élection, leur promettent monts et merveilles et, une fois au pouvoir, se transforment en leur bourreau. Les travailleurs, les djobeurs, les chômeurs en ont assez !

Sur la zone industrielle, l'indifférence et le dégoût caractérisaient l'attitude des ouvriers. Il était difficile le lendemain des élections de trouver un ouvrier qui disait avoir fait le déplacement pour aller voter. Fièrement, ils montraient leurs pouces propres, c'est-à-dire non imbibés de l'encre indélébile utilisée dans les bureaux de vote.

L'abstention massive de la population restera le maître mot de ces élections, avec un taux de 82 % ! Pour le moment, c'est de cette façon que la grande majorité des travailleurs entendait signifier son rejet de cette meute de politiciens qui cherchent à s'emparer du pouvoir dans le seul but d'assouvir leurs ambitions personnelles et garder ainsi le statu quo.

3 octobre 1935 : l'Italie fasciste à l'assaut de l'Éthiopie

Le 3 octobre 1935, l'Italie fasciste, sur l'initiative du « Duce » Mussolini, lançait ses troupes sur l'Éthiopie. Cette agression d'une puissance impérialiste contre un peuple vivant encore à l'heure féodale allait faire des centaines de milliers de victimes dans la population. Elle allait aussi marquer une étape dans la marche vers le second conflit mondial.

Dès la fin du dix-neuvième siècle, la France et l'Angleterre étaient parvenues à constituer d'immenses empires coloniaux. Les pays impérialistes au développement plus tardif, comme l'Allemagne, l'Italie ou le Japon, avaient dû se contenter des restes. Les conquêtes coloniales de l'Italie s'étaient ainsi limitées à quelques petits territoires côtiers en Afrique de l'Est, l'Érythrée et une partie de la Somalie, l'expansion italienne dans cette région ayant été arrêtée par une humiliante défaite face aux troupes de l'empereur d'Éthiopie à Adoua en 1896. Un peu plus tard, en 1911, l'Italie avait également arraché la Libye à l'empire ottoman. Mais cet empire colonial était encore bien limité.

Un impérialisme tard venu

Pendant la Première Guerre impérialiste mondiale, l'Italie avait fini par s'engager aux côtés de la France et de l'Angleterre, espérant notamment que la victoire lui permettrait de s'arroger de nouveaux territoires, comme le lui promettaient les traités secrets qui furent rendus publics par les Bolcheviks après la révolution russe. Mais une fois la paix signée ces promesses restèrent lettre morte. L'Italie ruinée par la guerre sombra dans une profonde crise économique et sociale. Malgré ses importantes mobilisations, la classe ouvrière ne réussit pas à s'emparer du pouvoir. Profitant du reflux de la vague révolutionnaire, Mussolini mobilisa ses Chemises noires et s'empara du pouvoir en 1922. À la recherche de débouchés pour le capitalisme italien, le régime fasciste se posa en défenseur d'une « nation prolétaire », bafouée par les autres puissances coloniales repues. Aux paysans italiens que la misère réduisait à l'émigration, Mussolini allait offrir le mirage de riches terres à cultiver en Afrique, enjolivant au passage la réalité de ces régions désertiques.

Le jeu hypocrite des grandes puissances

Mussolini savait qu'il ne pouvait mener sa guerre de brigandage sans la neutralité des autres grandes puissances, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis. En effet celles-ci lui laissèrent les mains libres.

Le fascisme, en lui-même, ne gênait nullement les dirigeants de ces pays, et les prétendues démocraties furent longtemps complices du régime de Mussolini, apprécié notamment pour son rôle contre-révolutionnaire. Il faut rappeler la phrase du président américain Roosevelt : *« Je suis très intéressé et profondément impressionné par ce que Mussolini a accompli, et par son but évidemment honnête de restaurer l'Italie et d'empêcher des troubles généraux en Europe. »*

Les puissances sorties victorieuses du premier conflit mondial redoutaient par contre les prétentions territoriales de l'Allemagne où Hitler était arrivé au pouvoir en 1933 et avait entrepris de remettre en cause le statu quo issu du traité de Versailles. Elles comptaient sur Mussolini, qu'inquiétaient les ambitions allemandes sur l'Autriche, pour faire pièce à Hitler. La France et la Grande-Bretagne tentèrent d'utiliser la rivalité entre les deux dictateurs, et dans cette alliance l'Éthiopie allait faire office de cadeau de mariage. Le 7 janvier 1935, le ministre des Affaires étrangères français, Laval, signa avec Mussolini un traité franco-italien, dans lequel les deux États réaffirmaient face à l'Allemagne la nécessité de l'indépendance autrichienne.

ARC

Les dirigeants français et anglais avec Mussolini à la conférence de Stresa

Mussolini interpréta à juste titre cet accord comme un feu vert donné à sa politique africaine.

Le 6 février 1935 un premier corps d'armée partit donc pour l'Érythrée, colonie italienne frontalière de l'Éthiopie, et à partir de ce moment les troupes s'embarquèrent quotidiennement. Ces préparatifs n'empêchèrent pas, le 11 avril 1935, les dirigeants français et anglais de retrouver Mussolini à Stresa sur le lac Majeur et de signer avec lui un accord. Ce « front de Stresa », dirigé contre l'Allemagne en cours de réarmement, laissait les mains libres à Mussolini en Afrique. *« Mussolini a mis son prestige au service de l'Europe et apporté un concours indispensable au maintien de la paix »,* déclara Laval à l'issue de la rencontre.

Lorsque commença l'invasion de l'Éthiopie, la France et l'Angleterre durent modifier leur langage. Il s'agissait d'une agression ouverte contre un membre de la Société des nations (SDN), l'ancêtre de l'ONU, dont l'Éthiopie faisait partie. Elles firent donc semblant de s'y opposer en proposant des négociations que Mussolini rejeta dédaigneusement. La Grande-Bretagne déploya en Méditerranée une flotte dont Mussolini savait pertinemment qu'elle n'était pas préparée pour le combat, en se gardant bien d'interdire le passage du canal de Suez aux troupes italiennes. Les USA, quant à eux, continuèrent de livrer leur pétrole à l'Italie. Les sanctions économiques contre l'Italie votées par la SDN ne furent pas vraiment appliquées. Elles permirent à Mussolini de se poser en victime aux yeux de sa population, présentant encore une fois l'Italie comme le parent pauvre des impérialistes, à la recherche désespérée d'un espace vital que les autres lui refusaient : *« C'est la guerre des pauvres, des déshérités, des prolétaires »,* déclara-t-il, ajoutant : *« Contre nous s'est dressé le front de la conservation, de l'égoïsme et de l'hypocrisie. »*

Une guerre meurtrière

Depuis le début de l'année 1935, Mussolini avait pris ses dispositions pour envahir l'Éthiopie. 200 000 hommes de troupe, 700 camions et 150 tanks furent acheminés en Érythrée, d'autres en Somalie italienne. Parallèlement, en Italie même, une violente campagne de propagande fut déclenchée contre l'Éthiopie pour monter en épingle un minuscule incident frontalier. Enfin, le 3 octobre 1935, Mussolini donna l'ordre d'attaquer.

L'Éthiopie vivait encore à l'époque féodale. De grands seigneurs régnaient sur une foule d'esclaves et faisaient allégeance à l'empereur Hailé Sélassié. L'armée éthiopienne était à l'image de cette structure sociale arriérée, équipée d'armes qui n'avaient pas changé depuis le dix-neuvième siècle. Cela ne l'empêcha pas de combattre avec héroïsme.

Hailé Sélassié connaissait la disproportion des forces et comptait surtout sur les grandes puissances et la Société des nations (SDN) pour arrêter Mussolini. Il ordonna d'abord à son armée de se replier pour donner à la SDN le temps d'intervenir. Mais dès la fin novembre, les troupes éthiopiennes contre-attaquèrent avec succès et occupèrent une ligne de sommets, tenant en échec les troupes italiennes.

Voyant se profiler le spectre d'un nouvel Adoua, Mussolini entreprit alors de mener une guerre de terreur. L'aviation italienne bombarda sans relâche les troupes, mais aussi les villages éthiopiens. Sa principale arme, le gaz moutarde, utilisé pendant la Première Guerre mondiale, fit des ravages dans la population sans défense. Devant ce déluge de feu, l'armée éthiopienne lâcha prise. Le 5 mai 1936 la capitale, Addis-Abeba, fut prise et Hailé Sélassié s'enfuit.

Le programme de colonisation agraire qui avait été un des prétextes de la guerre fut un échec. Il devait transformer l'Éthiopie en grenier à blé et fournir des terres à un million de chômeurs italiens. Trois sociétés furent créées pour mettre en œuvre cette colonisation mais la guérilla qui se développa après la prise d'Addis-Abeba obligea rapidement les colons à quitter leurs terres. En 1941 les troupes anglaises reprirent le pays avant de le remettre à Hailé Sélassié.

L'invasion de l'Éthiopie ne fut pas seulement une guerre atroce. Elle constitua aussi une étape dans la marche à la Deuxième Guerre impérialiste mondiale. Moins de trois mois après la prise d'Addis-Abeba, Mussolini s'engageait militairement aux côtés de Franco contre la révolution espagnole, entretenant le peuple italien dans un climat de guerre. Pendant sa campagne en Éthiopie, Mussolini s'était rapproché de Hitler. Cette alliance se prolongea en Espagne et le 1er novembre 1936 fut proclamée officiellement l'existence d'un axe Rome Berlin, bientôt rejoint par le Japon. Les camps de la prochaine guerre mondiale se mettaient en place.

Daniel Mescla

IVG : le bluff du gouvernement

À l'occasion de la journée mondiale pour le droit à l'avortement, la ministre de la Santé et des Droits de la femme a lancé, à renfort de publicité médiatique, une campagne de communication et d'information sur l'IVG, l'interruption volontaire de grossesse.

Première mesure, un numéro téléphonique national a été créé, confié au Mouvement français du planning familial : au bout du fil, après qu'un disque demande à l'appelante de bien vouloir taper le numéro de son département de résidence, une conseillère répond, qui n'est autre que celle qui répondait auparavant au numéro départemental. Pas une seule embauche, pas une seule conseillère supplémentaire.

L'autre mesure consiste en la réalisation d'affiches proclamant, à juste titre, le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Et les slogans sont reproduits sous forme de décalcomanies qui peuvent être commandées sur le site du ministère afin de pouvoir se les coller sur la peau. *« J'ai voulu dire aux femmes qu'elles peuvent décider librement de ce qu'elles font de leur corps »* déclare Marisol Touraine ! Mais, et la ministre le sait, ce n'est pas de décalcomanies dont les femmes ont besoin quand elles choisissent de mettre un terme à une grossesse non désirée.

La loi autorisant l'IVG et dépénalisant l'avortement a été votée il y a maintenant plus de 40 ans. Des aménagements législatifs y ont été apportés permettant notamment le remboursement à 100 % par l'assurance maladie et l'allongement du délai légal au terme duquel l'IVG peut être pratiquée. Le délai de réflexion de sept jours après la première consultation médicale vient d'être supprimé. De même, les sages-femmes sont désormais autorisées à pratiquer les IVG médicamenteuses. Ce sont de bonnes choses. Mais pour que toutes les femmes qui souhaitent interrompre une grossesse puissent le faire, il faudrait investir les moyens financiers et humains nécessaires.

Or des milliers de femmes – 5 000 femmes dit le planning familial – sont contraintes de se rendre à l'étranger faute d'avoir trouvé une solution de proximité dans les délais légaux. Cela parce que, pour des raisons de rentabilité financière et d'économies dans les services publics, 180 centres d'IVG ont été fermés ces dix dernières années ; parce que des médecins peuvent faire jouer la clause de conscience qui les autorise à ne pas pratiquer cet acte médical ; et aussi parce que des établissements de santé peuvent considérer que le forfait qui rétribue cet acte n'est pas suffisamment rémunérateur.

Pour répondre à ces problèmes, il faudrait tout autre chose que des déclarations ronflantes et des effets de communication.

Sophie Gargan

Tapie – Crédit lyonnais : les amis, les affaires, les emmerdes…

Un énième épisode de la saga Tapie s'est ouvert devant la cour d'appel de Paris, mardi 29 septembre. L'affairiste réclame réparation pour avoir été « abusé par l'ex-Crédit lyonnais ».

Il y a plus de vingt ans, Tapie s'était estimé grugé par le Crédit lyonnais, chargé de le conseiller dans la vente de sa société Adidas. D'après Tapie, la banque avait réalisé une énorme plus-value sur cette vente. Pour l'homme d'affaires, spécialiste du rachat d'entreprises en difficulté qu'il redressait à coups de licenciements pour les revendre ensuite à bon prix, pas question de laisser les autres empocher des milliards sans réclamer sa part. Il n'a eu de cesse de le faire depuis, en s'adressant à l'État, puisque le passif du Crédit lyonnais a été pris en charge par un organisme public.

Rappelons que dans les années quatre-vingt, couvé par Mitterrand, Tapie était devenu « homme de gauche », avant d'être nommé en 1992 ministre de la Ville du gouvernement Bérégovoy. Sa fortune écornée par la mauvaise affaire de la vente d'Adidas, il avait, quelques années plus tard, été condamné à un an de prison ferme et à l'inéligibilité pour avoir truqué le match Valenciennes – OM, alors qu'il était président de l'Olympique de Marseille.

Mais les requins ont la peau dure et Tapie avait su se refaire une santé, trouvant un nouveau copain en la personne de Sarkozy et le soutenant lors des deux élections présidentielles suivantes. Un choix judicieux semble-t-il, puisqu'en 2008, l'affaire Tapie-Crédit lyonnais était confiée aux beaux soins d'un arbitrage privé, sur décision de Christine Lagarde, alors ministre de l'Économie. Aujourd'hui directrice du FMI, elle a été blanchie des accusations de faux et de détournement de biens publics dans cet arbitrage plus que suspect, qui accorda alors 405 millions d'euros, dont 45 pour « préjudice moral » à l'homme d'affaires.

Après l'annulation de cet arbitrage en février dernier, le pauvre Tapie, sans doute durement éprouvé, réclame donc maintenant un milliard plus vingt ans d'intérêts, soit la bagatelle de deux milliards d'euros.

Patron licencieur, aventurier et magouilleur prêt à tout pourvu que cela rapporte, cultivant les amitiés utiles à gauche et à droite, Tapie est à l'image du monde des affaires… la discrétion en moins !

Nadia Cantale

Île de La Réunion : des partis aux basques du patronat

Si à La Réunion les partis de droite et de gauche s'étrillent bien souvent, ils sont tous le doigt sur la couture du pantalon quand il s'agit de défendre les intérêts patronaux.

À droite, il y a Les Républicains ayant pour tête de liste Didier Robert, le président du Conseil régional. Il y a aussi le député maire de Saint-Leu, Thierry Robert, pour La Politique Autrement. Thierry Robert fut un temps centriste et toujours intéressé par ses propres affaires. *« Marre de payer autant d'impôts »* déclarait ce patron millionnaire en menaçant de quitter le pays.

L'actuel dirigeant du Conseil régional s'est distingué par sa propension à utiliser l'argent de la collectivité pour arroser le patronat : les patrons transporteurs, les grandes entreprises du BTP avec la nouvelle route du littoral… Élu avec l'engagement d'abandonner de grands chantiers comme le tram-train, il a voulu donner le change en promettant de développer le transport par cars. Quatre ans après on les attend toujours !

À gauche, les deux grands partis réformistes, le PS et le PCR, ont vu se développer des dissidences en leur sein, puis à leurs côtés. Dissidente au PCR, la députée Huguette Bello a quitté ce parti pour fonder le sien propre, Pour La Réunion (PLR). Elle reprochait au PCR de l'avoir écartée lors d'une élection législative. Elle était perçue comme militante féministe, apportant à l'occasion son soutien aux travailleurs en lutte et refusant de voter les lois antiouvrières du PS à l'Assemblée nationale. Mais depuis l'accord passé entre son parti et la fédération officielle du PS pour les régionales, elle a mis en sourdine ses critiques du gouvernement et s'en est même pris à l'homme de droite Didier Robert pour ne pas avoir suffisamment soutenu les patrons avec l'argent de la région !

Au PS s'est également développée une tendance appelée le Progrès. Sa politique ne se distingue en rien de celle menée par la fédération officielle. Tous votent comme un seul homme les mêmes lois demandées par Valls, Macron et Hollande. Pourtant, c'est à ces prétendus « dissidents » que s'est allié le Parti communiste réunionnais pour les régionales. L'alliance n'est pas contre-nature car avec leur slogan « l'union des Réunionnais », les dirigeants du PCR prônent depuis longtemps une politique qui, de fait, efface la ligne de démarcation entre les intérêts opposés des travailleurs et des exploiteurs. Cela suffit pour que ces partis puissent se retrouver sur un terrain qui leur est commun car ils refusent de s'en prendre au patronat responsable du chômage, de la vie chère et de l'exclusion sociale ; et ils refusent de préconiser des mesures contraignantes et encore moins de rétorsion contre les exploiteurs.

Les travailleurs n'ont donc rien à attendre de ces partis qui, aux travailleurs et aux chômeurs, ne savent que prêcher la résignation.

Émile Grondin

Air France : non au chantage de la direction !

La direction d'Air France a fait le forcing pour que les syndicats de pilotes signent son énième plan d'austérité, Transform 2015. Déjà appliqué contre le reste du personnel, il se traduit par une nouvelle dégradation des conditions de travail, de repos et de rémunération.

Les pilotes devraient, entre autres, travailler une dizaine d'heures de plus par mois ; leurs temps de pause entre les vols seraient réduits ; on leur retirerait des jours de repos. Quant aux PNC (hôtesses et stewards), déjà soumis à ce régime, leur effectif serait réduit sur certains vols.

La direction d'Air France fait du chantage : ou les pilotes acceptent de travailler plus et de gagner moins, ou il y aura des licenciements. Cela dans tous les métiers et secteurs, qu'Air France veut monter contre les pilotes. Elle appelle aussi l'opinion publique à la rescousse, en lui contant la fable de la blanche colombe menacée par les vautours de la concurrence et en présentant ceux qui ne veulent pas faire des sacrifices comme des égoïstes mettant en péril la compagnie.

Bien des salariés d'entreprises sans rapport avec le transport aérien connaissent cette rengaine patronale, que l'on entend chaque fois que des travailleurs ne veulent pas se plier aux diktats des actionnaires.

En 2012, pour faire passer de précédentes attaques contre ses salariés, Air France avait déjà clamé : *« La compagnie risque de mourir. »* À l'époque comme aujourd'hui, gouvernants et médias avaient fait chorus. Ainsi, on ne peut échapper aux reportages des chaines de télévision et de radio présentant l'avenir de la compagnie de façon catastrophiste. La presse écrite n'a pas été en reste. *Le Parisien* du 27 septembre a consacré trois pages et sa Une à reprendre les mensonges d'Air France sur les pilotes, les hôtesses et stewards qui travailleraient moins et pour plus cher que dans d'autres compagnies.

Ces « informations » sortent tout droit des dossiers que la direction d'Air France fournit aux rédactions. Les groupes de presse, dont les propriétaires n'ont nulle sympathie pour les travailleurs qui ne se laissent pas faire, les reprennent d'autant plus volontiers qu'Air France, premier annonceur du pays, est un de leurs plus gros pourvoyeurs de recettes publicitaires.

Mais ce discours ne convainc guère au sein de la compagnie. Ainsi, pour le 5 octobre, jour où la direction doit annoncer en comité central d'entreprise les mesures qu'elle prendra après la réponse des pilotes, CGT, Sud, FO et les organisations corporatistes du personnel au sol, des pilotes, des PNC, etc., ont appelé l'ensemble des salariés à un arrêt de travail en réponse aux menaces et au chantage de la direction.

Il faut effectivement que les travailleurs d'Air France, toutes catégories confondues, mettent un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois, aux réductions de congés, à l'accroissement de la charge de travail et au blocage des salaires.

Correspondant LO

Thales TED – Vélizy : licenciement des précaires et attaques sur les salaires

Cela fait plusieurs années consécutives que les bénéfices de Thales, dont ceux du site de Vélizy dans les Yvelines, sont en hausse. Aujourd'hui, changement de tonalité. Tout le monde, ouvriers comme cadres, était appelé à entendre les trémolos de la direction : l'heure est grave, le site n'aurait jamais connu une situation aussi préoccupante, la conjoncture économique serait difficile, etc. En conséquence, le personnel devrait être conscient du bien-fondé des décisions qu'elle a prises : fin des missions CDD et des emplois intérimaires, fin du travail en équipes pour certains et donc des primes qui vont avec, prise de congés obligatoire et chômage technique pour au moins six mois et peut-être plus.

Pour la direction, les profits accumulés depuis des années, au niveau du groupe comme du site, ne font pas partie de l'équation pour maintenir l'emploi et les salaires de tous les travailleurs. Pourtant, au niveau du groupe Thales, dans les six premiers mois de l'année, les profits ont augmenté de 29 %. Et les actionnaires vont recevoir un acompte dès décembre.

Lors de la réunion, le PDG a dit et redit que tous seraient sur le même bateau. Mais les travailleurs ne sont pas dupes. L'un d'eux le lui a clairement dit et il a été applaudi. L'équipe du soir, visée par une grosse perte de salaire, s'est montrée très remontée par les annonces. L'idée d'une mobilisation fait son chemin, et les plus anciens ont évoqué les grèves du passé.

Car il faudra répondre à ces attaques en disant que pas un seul des travailleurs précaires ne doit se retrouver au chômage, et pas un seul salaire être amputé. Que Thales prenne sur ses dividendes !

Correspondant LO

Metz : condamné sur plainte de la SNCF

Un militant de la CNT de Metz vient d'être condamné à payer 40 000 euros à la SNCF. Son crime ? Lors du mouvement de 2006 contre le contrat de première embauche (CPE) que le Premier ministre de droite Villepin voulait imposer, plus de 800 manifestants avaient bloqué les voies de la gare de Metz.

Du millier de manifestants qui avaient occupé les rails, seul Fouad Harjane, responsable local de la CNT, a été poursuivi devant les tribunaux. Après neuf années de procédures, la Cour de cassation vient de refuser d'examiner son pourvoi et il est ainsi condamné à payer 40 000 euros de dommages et intérêts à la SNCF après avoir été condamné au pénal.

Depuis des années, les avocats de Fouad ont réclamé que la SNCF retire sa plainte, ce à quoi elle s'est toujours refusée, voulant faire un exemple. Et le fait que ce soit le PS, alors vent debout dans la rue contre le CPE de Villepin, qui gouverne, n'a rien changé à la procédure. L'État actionnaire de la SNCF, dirigé par le PS, fait condamner un militant ouvrier combatif.

« Le changement, c'est maintenant », proclamait le PS en 2012. Le seul changement visible est celui du PS qui, hier manifestait contre le CPE, laisse aujourd'hui condamner un militant ouvrier. Amnistie civile et pénale pour Fouad Harjane !

Etienne Hourdin

Musée de Rennes : grève pour une indemnisation décente

Les salaires des agents qui font fonctionner le musée des Beaux-Arts de Rennes ne sont pas particulièrement élevés ; l'indemnisation du travail du dimanche, elle, est vraiment ridicule : quatre euros par dimanche travaillé. Même pas de quoi payer le prix pour la garde de ses enfants !

À l'occasion des journées du patrimoine, la quasi-totalité des salariés se sont mis en grève pour le week-end, entraînant la fermeture du musée alors que c'est un des moments de l'année où il est le plus visité. Puis le week-end suivant, la grève a repris avec le même succès. Les grévistes se rassemblent devant le musée, en appelant les usagers à les soutenir.

La mairie socialiste ne propose rien d'autre que d'attendre la prochaine rencontre avec les syndicats, prévue de longue date le 5 octobre, pour commencer à se pencher sur la question. En attendant, la mobilisation ne faiblit pas. Pour les grévistes, la moindre des choses serait d'obtenir au moins les mêmes indemnisations que dans les autres équipements culturels de la ville. Pour beaucoup, il s'agit de la première grève et c'est une fierté.

Correspondant LO

EDF : la direction doit remballer son forfait jours

Qu'est-ce que le forfait jours ? Il s'agit, pour les salariés à ce régime, de s'engager à travailler un certain nombre de jours supplémentaires dans l'année. Ce projet aurait fait perdre aux agents d'EDF entre 7 et 13 jours de RTT par an, selon le régime actuel de temps de travail des différents agents.

En réalité, derrière la notion de forfait jours, il y a l'idée qu'il n'y a plus d'horaires. On travaille une journée, peu importe le nombre d'heures, cela dépend des tâches à accomplir. Et la direction de préciser que les journées ne doivent pas dépasser 10 heures par jour (cela fait tout de même 50 heures par semaine) mais, exceptionnellement, peuvent faire jusqu'à 13 heures, sachant qu'aller au-delà est impossible puisqu'il faut respecter les 11 heures de repos entre deux journées travaillées inscrites dans le Code du travail.

D'ailleurs, le projet ne se cachait pas vraiment de l'idée de faire travailler plus les agents. Dans un premier temps il ne devait s'appliquer qu'aux cadres, mais la direction annonçait déjà qu'il concernerait à terme tous les agents.

Elle avait déjà essayé de discuter avec les syndicats de cette question en 2014, sans arriver à aboutir, puis elle l'a remise sur le tapis début 2015, et est arrivée à un projet d'accord en juin dernier. Après une consultation de leurs syndiqués et de l'ensemble du personnel, FO et la CGT ont annoncé qu'elles ne signeraient pas cet accord de régression sociale. La CFDT a été dans le même sens, ses syndiqués se prononçant également contre l'accord. Il ne restait plus que la CFE-CGC, qui n'est de toute façon pas représentative. La direction a donc dû renoncer à présenter ce projet d'accord au comité central d'entreprise du 24 septembre.

Ce recul est à mettre au compte des militants et du personnel qui se sont mobilisés, en expliquant en quoi le projet était néfaste. Des assemblées du personnel ont été organisées, des tracts ont expliqué longuement en quoi le forfait jours n'est pas « moderne », comme le prétend la direction, n'est pas une nécessité pour l'entreprise, qui a fait tout de même 3,7 milliards de bénéfices en 2014.

Il a fallu également montrer que la carotte prévue par la direction, c'est-à-dire l'augmentation de 4,6 % pour le personnel en place, ou une prime de 10 000 euros une fois pour toutes, était loin d'être suffisante pour accepter le forfait jours, d'autant que les nouveaux embauchés auraient été mis à ce régime sans augmentation de salaire.

Personne ne pense que la direction va définitivement renoncer à essayer de faire travailler plus, mais en attendant c'est raté pour ce coup-ci, et le personnel en est bien content.

Correspondant LO

CAF de Nancy : une petite victoire bonne pour le moral

La Caisse d'allocations familiales (CAF) de Meurthe-et-Moselle compte 330 salariés, dont environ la moitié au traitement des dossiers des allocataires. Et il n'a pas fallu longtemps à la direction pour les énerver à leur retour de congés.

Elle a d'abord annoncé la suspension des « levées de plage fixe » qui permettent aux salariés de s'absenter jusqu'à une journée lorsqu'ils ont de l'avance à leur compteur horaire. Une semaine plus tard, elle a conditionné l'attribution de l'indemnité de repas pour les salariés qui participent aux heures supplémentaires volontaires le samedi à une présence en continu de 11 à 14 h… Elle pousse même la provocation jusqu'à annoncer qu'elle envisage de remettre en cause l'accord local qui majore les heures supplémentaires à 45 % pour revenir au minimum légal de 25 %.

Ces déclarations successives ont indigné les travailleurs.

Le 4 septembre, à l'appel des trois organisations syndicales (CGT-CFDT-FO), une « pause-café militante » s'est organisée avec une trentaine d'entre eux. Tous étaient fiers de ne pas s'être laissé impressionner par les messages passant sur tous les ordinateurs pour décréter cette réunion illégale. Quelques minutes après le café, l'ensemble des bureaux étaient couverts d'affiches se moquant des tentatives d'intimidation de la direction et appelant à deux assemblées générales sur la pause de midi.

Face à la mobilisation, la direction a fini par céder l'attribution de l'indemnité de repas sans condition. Mais elle maintient ses menaces sur les trop grands « avantages » dont les salariés bénéficieraient. Tout le monde est conscient d'avoir seulement gagné une manche… mais cela a renforcé le moral et les liens entre salariés pour les prochaines mobilisations.

Correspondant LO

Apase – Rennes : non aux attaques patronales !

Les salariés de l'Apase d'Ille-et-Vilaine à Rennes se mobilisent pour s'opposer au changement de leur convention collective.

Cette association intervenant dans l'action sociale et éducative, gestion des personnes en difficulté, sous tutelle, curatelle, emploie plus de 250 salariés. Depuis des années, les financeurs (à 80 % le conseil départemental) font pression pour réduire la masse salariale, en passant le personnel de la convention collective Ucanss (Sécurité sociale) à la convention 66, qui concerne les établissements pour personnes inadaptées et handicapées. Cela entraînerait une baisse de 500 euros du salaire d'embauche, la suppression des congés trimestriels et d'autres mesures, en particulier sur l'ancienneté.

Le président socialiste du conseil départemental prétend ne pas être impliqué directement dans ce changement. Mais la direction, elle, déclare qu'elle y est contrainte pour avoir une chance d'être acceptée lors des appels d'offres du conseil départemental ! Tout ce petit monde s'entend en fait comme larrons en foire pour imposer des reculs aux salariés du secteur social à travers le chantage des appels d'offres mettant les différentes associations en concurrence tous les trois ans.

LO

En 2005, les salariés de l'Apase avaient fait trois semaines de grève pour s'opposer avec succès au changement de convention collective. Depuis, l'opposition à ce changement perdure. Cela s'est manifesté par plusieurs débrayages, dont le dernier le mardi 22 septembre. Plusieurs services étaient en grève à plus de 80 %. Un rassemblement était organisé à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau bâtiment, au moment de l'arrivée des invités. Les salariés en ont profité pour dire leur opposition à ces attaques et défendre leur salaire et les conditions de travail.

Correspondant LO

SNCF : on balise sur la ligne C du RER

La ligne C du RER, dans la banlieue parisienne, est équipée du système de sécurité KVB (contrôle de vitesse par balises), destiné à surveiller et maîtriser la vitesse des trains en temps réel. Il se compose de balises placées au sol, entre les rails, et d'un ordinateur embarqué dans le train, qui vérifie la vitesse de celui-ci en fonction des informations données par les balises. En cas de dépassement de la vitesse autorisée, il déclenche une alerte sonore pour inciter le conducteur à modérer sa vitesse. Franchi un certain seuil de dépassement, il peut même déclencher le freinage d'urgence du train.

Ce système permet théoriquement de pallier la défaillance d'un conducteur. Encore faut-il qu'il fonctionne correctement. Sur la ligne C, c'est loin d'être le cas. Depuis cet été, le nombre de signalements « panne-sol » (détection d'un défaut au niveau d'une balise) a explosé.

En guise de justification, la direction explique que les balises sont vieilles et n'ont pas résisté à la chaleur, qu'il est prévu de passer à une nouvelle génération de balises, mais que le problème a été mal anticipé, entraînant une rupture de stock… Elle ajoute que cela n'est pas si grave, puisque le conducteur doit par ailleurs obéir aux signaux.

A-t-elle oublié que le KVB a été généralisé après plusieurs accidents ferroviaires graves dans les années 1980 et 1990, et surtout après celui de Melun en 1991, qui avait fait 16 morts, suite au malaise cardiaque du conducteur, qui pourtant, juste avant l'accident, obéissait encore aux signaux ?

Correspondant LO

Anovo – Tulle : interdire les licenciements !

La direction d'Anovo, une société de maintenance et réparation de produits de communication, vient d'annoncer un plan d'une centaine de licenciements.

L'usine de Saint-Augustin, au nord de Tulle en Corrèze, qui emploie 31 salariés en CDI et plus d'une quinzaine d'intérimaires, va être fermée. Il y aura treize suppressions d'emplois à Brive, trois à Montauban, 47 à Beauvais dans l'Oise. Le prétexte est la perte des marchés SFR et Numericable.

Depuis six mois, Anovo fait partie du groupe Ingram, acteur majeur de la vente informatique dans le monde, employant 25 000 travailleurs dans 39 pays et coté à la Bourse de New York. Ingram, dont le chiffre d'affaires est de 46 milliards de dollars et le bénéfice net de 267 millions en 2014, a racheté ces dix dernières années des entreprises sur tous les continents à coups de centaines de millions de dollars.

C'est d'ailleurs pour 100 millions d'euros qu'Ingram s'est payé Anovo, une entreprise rachetée 20 millions d'euros en 2011 par Butler après que 119 travailleurs de Brive ont été mis sur le carreau. Butler a donc quintuplé sa mise en quatre ans et Ingram compte sûrement faire mieux encore. Le chiffre d'affaires était en hausse constante, les salaires quasiment jamais augmentés, les conditions de travail considérablement dégradées. À Brive, les pauses ont été grignotées, avec des samedis travaillés pour boucler les commandes.

Ces groupes richissimes vendent et rachètent les usines au gré des cours de Bourse et des courbes de profits. Ils n'ont aucun état d'âme à jeter les travailleurs à la rue.

Les travailleurs de Saint-Augustin se sont mis en grève mercredi 23 septembre. Rien ne justifie la fermeture de ce site ni les autres licenciements : il y a de l'argent dans les coffres forts de ces groupes pour payer les salaires de tous les travailleurs, y compris les intérimaires.

Correspondant LO

LO

Lors d'une manifestation à Brive contre le plan social de 2011.

Iveco Bus – Annonay : Macron roule pour les patrons

Lundi 21 septembre, Emmanuel Macron est venu à Iveco Bus, à Annonay, dans l'Ardèche, faire la publicité de sa loi sur la libéralisation des transports en autocars.

Il en a profité pour vanter *« l'excellence de l'industrie française »*, représentée selon lui par cette entreprise, et il s'est transformé en super commercial, appelant *« l'ensemble des donneurs d'ordres à acheter ce qui est fait ici »*.

Iveco Bus, entreprise qui appartient au groupe Fiat, trust aux 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et qui produit des bus pour le monde entier, n'avait certes pas besoin de ça. Mais cela l'arrangerait bien que le made in France à la sauce Macron lui permette d'être prioritaire dès qu'une ville française veut acheter des bus.

En fait d'excellence, c'est dans l'exploitation des travailleurs qu'Iveco Bus fait des étincelles. À l'usine d'Annonay, sur 2 300 salariés, il y a près de 1 000 intérimaires. Ils servent, comme partout, de variable d'ajustement : il y a un an, environ 400 d'entre eux ont été licenciés mais, suite à une hausse des commandes, d'autres ont été repris récemment. Quant aux conditions de travail, les cadences sont en hausse continuelle. Les nouveaux embauchés doivent attendre parfois des mois avant d'avoir ne serait-ce qu'un bleu de travail.

C'est le mécontentement face à ces conditions de travail, ainsi que l'opposition à la loi Macron, qui ont conduit un bon nombre de travailleurs à débrayer, à l'appel de la CGT, lors de la visite de Macron. Pour plusieurs jeunes, c'était leur première grève, et certains ont même fait grève toute la journée. Preuve que les boniments de Macron ne prennent pas auprès d'eux et qu'ils savent que ce n'est que par leur mobilisation qu'ils pourront se faire respecter.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal octobre 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte Ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Nathalie Arthaud face aux patrons : « Je combats votre système »

Invitée en tant que candidate aux Régionales dans un débat organisé par le Medef Île-de-France et en présence de Pierre Laurent (PCF, Front de gauche), d'Emmanuelle Cosse (EELV), de François Kalfon qui a remplacé Claude Bartolone (Parti socialiste), de Valérie Pécresse (Les Républicains/UDI/MoDem), de Wallerand de Saint-Just (FN) et de Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), Nathalie Arthaud a affirmé, à l'opposé de tous les autres candidats, qu'elle ne se présentait pas au Conseil régional pour répondre aux demandes patronales mais pour que les travailleurs fassent entendre leurs exigences contre les intérêts patronaux. Nous publions des extraits de ses interventions.

« Je vous remercie pour cette invitation et je tiens à saluer votre sens du pluralisme. C'est d'ailleurs la raison essentielle de ma présence parce que vous imaginez bien que je ne suis pas venue ici pour gagner des voix. Je sais que même les responsables socialistes ont pris l'habitude de faire des déclarations d'amour devant un parterre de patrons, mais cette maladie n'a pas frappé Lutte Ouvrière.

Je ne vous étonnerai pas non plus, en vous disant que je me sens tout à fait étrangère à vos préoccupations. Je ne parlerai pas au nom de l'intérêt général ni au nom de l'entreprise, parce que l'intérêt de l'entreprise se confond – et ce n'est pas un hasard –toujours avec celui du patronat, des propriétaires, des actionnaires, jamais avec celui des salariés.

L'intérêt de l'entreprise, c'est toujours comprimer les salaires, baisser ce que vous appelez le coût du travail, raboter les droits des travailleurs, rallonger le temps de travail, précariser la main-d'œuvre, pousser à la productivité, c'est-à-dire l'exploitation... Jamais l'inverse ! »

Après une coupure du « modérateur », en la personne d'Yves Thréard, directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, Nathalie Arthaud a poursuivi :

« J'ai bien compris, votre préoccupation c'est encore et toujours de baisser les charges qui pèsent sur les entreprises au nom de l'emploi. Mais cela fait 20 ans, 30 ans que votre solution est mise en œuvre par tous les gouvernements qui se succèdent, de droite et de gauche. Qui peut dire dans cette salle que cela a fait régresser le chômage ? Qui, ici, peut prouver qu'il y a moins de chômeurs ? Et démontrer que cette solution, votre solution, a fait baisser le chômage ? Personne.

Alors bien sûr vous allez me dire que c'est plus compliqué que cela, que je n'ai rien compris aux lois du capitalisme, qu'il y a la concurrence internationale. Eh bien, c'est la raison pour laquelle je combats le système dans son ensemble, l'ensemble de ces lois qui font que malgré votre envie formidable de créer des emplois vous n'y arrivez pas. Voilà le sens de ma candidature, le sens de ma campagne, où je dirai que pour lutter contre le chômage il faut lutter contre les licenciements, contre les suppressions d'emplois, il faut même les interdire. Et qu'il faut non pas aller vers une augmentation du temps de travail, mais une diminution du temps de travail et une répartition de ce temps de travail entre tous de façon à ce que tout le monde ait un emploi. »

Inutile de dire, qu'il n'y a pas eu d'applaudissements ! Un débat a suivi où tous les autres candidats ont rivalisé d'idées pour servir la soupe au patronat, en particulier sur la question des transports et l'apprentissage. Sur ces deux points, Nathalie Arthaud a affirmé que c'était au patronat d'assumer intégralement leur financement. Le débat s'est conclu par une réponse à notre camarade venant de Serge Dassault qui, le prenant sans doute pour lui, a tenté de démontrer que la lutte de classe n'existe pas. Et pourtant elle est et sera bien là tant que des personnages à la Dassault existeront !

Correspondant LO

Fraude chez Volkswagen : à qui le tour ?

Les dirigeants de Volkswagen distillent au goutte-à-goutte de nouvelles informations montrant l'ampleur de l'arnaque aux moteurs diesel trafiqués. On sait désormais – jusqu'aux prochaines révélations tout au moins – qu'il y aurait 11 millions de véhicules concernés, en Allemagne et aux États-Unis, de marque Volkswagen, Audi et Skoda. Ces véhicules ont été munis d'un logiciel « fraudeur » qui leur permet de passer avec succès les contrôles antipollution, tout en continuant à polluer en conduite normale.

La direction de l'équipementier Bosch a aussi avoué avoir livré le logiciel fraudeur à Volkswagen, en précisant qu'il n'était destiné qu'à des tests internes ; elle aurait averti le constructeur que son installation sur des véhicules normaux était illégale. Comment Volkswagen a-t-il réagi à cette mise en garde ? Bosch garde un silence pudique sur la question, au nom de la « confidentialité ».

Suite au scandale, le PDG de Volkswagen n'a pu faire autrement que de démissionner. Toutefois, il ne quitte pas son poste les mains vides puisqu'il devrait toucher au minimum 28,6 millions d'euros, et peut-être deux fois plus. Les actionnaires de la multinationale ont la reconnaissance du ventre. Ils auraient sans doute préféré qu'on ne découvre pas le pot aux roses. Mais c'est à leur profit que la direction de Volkswagen a organisé cette arnaque ayant permis de vendre des millions de voitures en les faisant passer pour moins polluantes qu'elles ne le sont en réalité.

Les autres constructeurs automobiles, PSA Peugeot-Citroën et Renault compris, en ont-ils fait autant ? Ils nient pour le moment toute fraude du même type. Pourtant, une organisation indépendante affirme qu'elle a détecté sur des moteurs Mercedes, BMW et Citroën, des anomalies du même type que celles mises à jour aux États-Unis sur les moteurs Volkswagen.

Pour ne pas être en reste, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal a fait mine de s'offusquer de cette fraude qualifiée de *« forme de vol du contribuable et de l'État »*, puisque celui-ci finance les primes à l'achat de véhicules dits « propres », dont les voitures diesel de Volkswagen font partie. C'est pourtant le même État français qui a mis sous le boisseau une étude prouvant le caractère nocif des moteurs diesel il y a une trentaine d'années. C'est lui aussi qui favorise depuis lors la vente des véhicules diesel en appliquant un taux de taxes plus faible sur le diesel que sur l'essence, ou bien en autorisant les entreprises à récupérer la TVA sur le diesel, mais pas sur l'essence.

LO

Qui sont les pollueurs-fraudeurs ?

Valérie Fontaine

Sérum antivenimeux : vers la pénurie

On estime que les morsures de serpent tuent chaque année dans le monde plus de 100 000 personnes, et en estropient encore beaucoup plus. Ce fléau concerne surtout des populations pauvres, vivant dans des régions rurales reculées d'Afrique ou d'Asie.

L'association Médecins sans Frontières alerte sur le fait que la situation risque de s'aggraver brutalement dans les années à venir. En effet, le sérum antivenimeux Fav-Afrique est le seul vraiment efficace sur ce continent où les espèces de serpents dangereux sont très variées. Or les derniers lots de ce sérum devraient arriver à expiration en juin 2016, car Sanofi-Pasteur a arrêté sa production depuis l'an passé. Le traitement, qui coûte entre 250 et 500 dollars, est trop cher pour être payé par les malades, et n'est pas pris en charge dans la plupart des pays concernés.

Sanofi n'est donc plus intéressé par ce marché pas assez solvable, et a prévu de laisser la place à des sociétés concurrentes vendant des sérums à plus faible prix. Le problème est que leurs produits n'ont pas fait leurs preuves, et qu'un équivalent ne sera disponible au mieux qu'en 2018. D'après MSF, l'absence d'un sérum antivenimeux sûr et efficace dans les deux ans qui viennent se traduira donc « par d'innombrables décès ».

Victimes du venin des serpents, et de la cupidité des actionnaires de Sanofi.

Serge Fauveau

Lutte Ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576